



MUNICIPAL  
**Gazette**  
 MUNICIPALE  
 DE - OF  
**Montreal**

Quatrième année No 43  
 Fourth year -

25 Novembre 1907  
 November

Les abonnements sont reçus chez  
 Le Trésorier de la Ville de Montreal,  
 Hôtel de Ville

Les autres communications doivent  
 être adressées au directeur de  
 "LA GAZETTE MUNICIPALE"  
 Hôtel de Ville

Forward subscriptions to  
 The City Treasurer of Montreal  
 City Hall

All other communications should be  
 adressed to the managing-editor of  
 "The Municipal Gazette"  
 City Hall

TELEPHONE: MAIN 4240

Parait le lundi matin  
 Published every Monday  
 morning

Abonnements \$2 par an  
 Subscriptions a year

Payables d'avance  
 Payable in advance

Organe officiel de la Corporation de la Ville de Montréal  
 Official organ of the Corporation of the City of Montreal  
 CANADA

**REGLEMENT No 370**

Règlement pour empêcher la circulation de certaines voitures dans certaines rues.

(Adopté le 18 novembre 1907)

A une assemblée, etc.

Il est ordonné et statué, etc., etc.

Section 1.—La circulation des camions et d'autres voitures ou véhicules affectés au transport de lourds fardeaux, qu'ils soient chargés ou vides, est interdite sur les voies publiques suivantes:

- (a) Avenue Laval, entre les rues Sherbrooke et Napoléon.
- (b) Square St-Louis (des deux côtés), entre l'avenue Laval et la rue St-Denis.

Section 2.—Cette interdiction ne s'applique pas:

(a) Aux voitures et véhicules employés pour les divers services municipaux en rapport avec la voirie, la protection contre les incendies et l'enlèvement des vidanges, déchets ou détritus.

(b) Aux voitures et véhicules transportant de lourds fardeaux qui sont déposés à un endroit quelconque compris dans les rues ou parties de rues ci-dessus énumérées.

Section 3.—Toute personne qui contreviendra à quelque une des dispositions de ce règlement sera passible d'une amende avec ou sans les frais, et à défaut du paiement immédiat de ladite amende avec ou sans les frais selon le cas, d'un emprisonnement, le montant de ladite amende et le terme d'emprisonnement à être fixés par la Cour du Recorder de la Cité de Montréal à sa discrétion; mais ladite amende ne dépassera pas quarante dollars, et l'emprisonnement n'excèdera pas deux mois de calendrier, ledit emprisonnement, cependant, devant cesser en tout temps avant l'expiration du terme fixé par ladite Cour du Recorder sur paiement de ladite amende ou de ladite amende et des frais, selon le cas; et si l'infraction est réitérée, cette récidive constituera, jour par jour, après sommation ou arrestation, une offense séparée.

**BY-LAW No. 370.**

By-Law to prevent the traffic of certain vehicles in certain streets.

(Adopted the 18th of Nov. 1907)

At a meeting, etc.

It was enacted as follows:

Sect. 1.—It is forbidden to drive wagons and other vehicles used for the conveyance of heavy burdens, whether the same be loaded or empty, in the following thoroughfares:

- (a) Laval Avenue, between Sherbrooke and Napoléon streets.
- (b) St. Louis Square, on both sides, between Laval Avenue and St. Denis street.

Sect. 2.—Such prohibition shall not apply:

(a) To vehicles used for the different municipal services in connection with roads, protection against fire and removal of garbage, rubbish or refuse.

(b) To vehicles conveying heavy burdens which are deposited at any place within the streets or parts of streets above mentioned.

Sect. 3.—Every person offending against any of the provisions of this by-law shall be liable to a fine, with or without costs, and in default of immediate payment of said fine with or without costs, as the case may be, to an imprisonment, the amount of said fine and the term of imprisonment to be fixed by the Recorder's Court of the City of Montreal at its discretion, but such fine shall not exceed forty dollars, and the imprisonment shall not be for a longer period than two calendar months; the said imprisonment, however, to cease at any time before the expiration of the term fixed by the said Recorder's Court upon payment of the said fine, or fine and costs, as the case may be, and if the infraction is repeated, such repetition, shall, day by day, constitute, upon summons or arrest, a separate offence.

## OPINIONS LEGALES

## Service des pompiers dans les théâtres durant les représentations

DÉPARTEMENT EN LOI.

Montréal, 21 novembre 1907.

*Au Président et aux Membres de la Commission des Incendies et de l'Éclairage.*

Messieurs,

Par résolution en date du 14 courant, les questions suivantes nous ont été référées pour notre opinion; elles ont trait au service des pompiers dans les théâtres durant les représentations. Nous avons l'honneur de répondre comme suit:

*Première question*

La Ville a-t-elle le pouvoir de mettre des pompiers en faction dans les divers théâtres de la Cité?

*Deuxième question*

La Ville peut-elle exiger, sous quelque forme que ce soit, des propriétaires de théâtres, une indemnité quelconque pour le service de surveillance de ces pompiers

*Réponses*

Nous répondons à ces deux questions dans la négative. Les dispositions de la Charte, telle qu'amendée, particulièrement à la dernière session, peuvent autoriser, par règlement, tout membre du service des Incendies à entrer en tout temps dans les édifices publics et les lieux d'amusements et autres, pour faire enlever des substances, objets ou articles de commerce qui y seraient placés de nature à provoquer un incendie, et aussi pour empêcher l'empilement d'effets, de denrées, aliments, dans les portes, dans les chassis et autres endroits nécessaires à la circulation, afin que les pompiers aient libre accès à toutes les parties de ces entrepôts et puissent y circuler à l'aise, mais ces mêmes dispositions n'autorisent pas la Cité à mettre des pompiers en faction dans les divers théâtres de la Cité et de recevoir, sous une forme quelconque, de ces propriétaires de théâtres, une indemnité pour un tel service de surveillance.

D'ailleurs, en référant à la lettre ci-annexée du chef du service des Incendies, M. Benoit, nous voyons que l'objet en vue est de mettre en vigueur l'article 13 du règlement No 337. Cet article oblige les propriétaires et occupants de théâtres à s'assurer les services d'un pompier ou d'une personne compétente pour le service dans chaque théâtre pendant les représentations, et ce aux frais desdits propriétaires ou occupants; mais nous sommes d'avis que le mot *pompier* ou *personne compétente* ne veut pas dire un pompier ou un membre de la Brigade du Feu organisée par la Ville et payée par elle.

Nous avons l'honneur d'être, messieurs, vos humbles et obéissants serviteurs,

L.-J. ETHIER,

*Procureur et Avocat en chef de la Cité,**(Pour les avocats de la Cité.)*

## LEGAL OPINIONS.

## Firemen's Service in Theatres during Entertainments.

LAW DEPARTMENT.

Montreal, Nov. 21st 1907.

*To the Chairman and Members of the Fire and Light Committee.*

Gentlemen,

Per resolution dated the 14th instant, the following questions were referred to us for our opinion, concerning firemen's service in theatres during entertainments. We beg to report as follows:

*First question.*

Has the City the power to place firemen on duty in the different theatres of the City?

*Second question.*

Can the City, in any manner whatsoever, compel proprietors of theatres, to pay any indemnity for the supervising service of said firemen?

*Answers.*

We answer in the negative to both questions. The provisions of the Charter, as amended, especially at the last session, can authorize, by a by-law, members of the Fire department to enter, at any time in public buildings and places of amusement and others, to remove materials, objects or goods which would be placed therein, and which might be liable to cause fire, and also to prevent the piling up of merchandise, produce, foods, in doors, in windows, or other places required for circulation, so as to allow the firemen free access and unimpeded passage in such warehouses; but the same provisions do not authorize the City to place firemen on duty in the different theatres of the City and to collect, in any manner whatsoever, from said proprietors, any indemnity for supervising service.

Besides, referring to the annexed letter from the chief of the Fire department, M. Benoit, we see that the object in view was to enforce article 13 of by-law 337. The said article states that it shall be the duty of proprietors and occupants of theatres to retain the services of a fireman or of an experienced person for the service of each theatre during entertainments, and this at the cost of such proprietors or occupants; but we are of opinion that the word *fireman* or *experienced person* does not mean a fireman or a member of the Fire Brigade organized and maintained by the City.

We have the honor to be, gentlemen, your obedient servants,

L. J. ETHIER,

*Counsel and Chief City Attorney,**(For the City Attorneys.)*

# DELIBERATIONS

## COMMISSION SPECIALE re VALVE RENAUD

Compte rendu de l'assemblée du 14 novembre

Sont présents: MM. les échevins Gadbois, Laviolette, M. Martin et Ward.

Sont aussi présents: M. l'échevin Marin, M. Perron, avocat, M. Ls.-L. Renaud et M. J.-E. Doré, ingénieur sanitaire. M. l'échevin Gadbois est nommé président de la Commission.

M. J.-E. Doré, ingénieur sanitaire, explique dans quelle circonstance, en 1901, il a donné à M. Renaud un certificat recommandant la valve dite Renaud.

Il ajoute que, depuis, il a changé d'opinion et qu'il considère comme défectueux tous les systèmes de valve à clapet.

La nouvelle valve dite Royale, de M. Renaud, est une valve à clapet et il ne peut en recommander l'usage.

A une question posée par M. l'échevin M. Martin, M. Doré déclare que la valve Royale est aussi bonne que la valve Renaud qu'il a approuvée en 1901. Il déclare aussi que cette valve est reconnue comme antisiphonique.

M. l'échevin M. Martin

*Propose:* Attendu que la Commission d'Hygiène, à une assemblée tenue le 30 mars 1907, a adopté une résolution autorisant l'emploi de la valve antisiphonique Royale, de M. Renaud;

"Attendu qu'un grand nombre de ces valves ont été posées et sont en usage depuis;

"Attendu qu'aucun rapport n'a été fait par les autorités sanitaires démontrant que les valves de M. Renaud, actuellement en usage, sont dangereuses pour la santé publique;

"Attendu de plus qu'un grand nombre de plombiers ont signé une lettre, en date du 16 mars 1906, démontrant que la valve Royale, de M. Renaud, possède des qualités et des avantages exceptionnels;

"Qu'il soit *Résolu:*

"De recommander au Conseil de permettre l'emploi de la valve Royale antisiphonique, de M. Renaud, tant qu'il n'aura pas été démontré par les autorités sanitaires que l'usage de ladite valve est nuisible et contraire à la santé publique.

M. l'échevin Ward propose en

*Amendement:* Attendu que l'ingénieur sanitaire est opposé à l'emploi du système des valves à clapet d'aucune sorte, parce qu'il considère que le système de tuyau d'évent est préférable.

"Que rapport soit fait au Conseil à l'effet que cette Commission ne croit pas opportun de permettre l'usage d'aucun système de valve."

Cet amendement étant mis aux voix, la Commission se partage:

*Pour:* Ward—1.

*Contre:* M. Martin, Laviolette et Gadbois—3.

Ledit amendement est ainsi négativé.

La motion principale étant mise aux voix, elle est adoptée sur la même division renversée, et il est

*Résolu:* En conséquence.

*Ajournement.*

JULES CREPEAU,  
Secrétaire.

## SPECIAL COMMITTEE re RENAUD VALVE

Report of meeting held the 14th of November.

Présent: Ald. Gadbois, Laviolette, M. Martin and Ward. There were also présent: Ald. Marin, Mr. Perron, advocate, Mr. L. L. Renaud, and Mr. J. E. Doré, sanitary engineer.

Ald. Gadbois was called to the chair.

Mr. J. E. Doré, sanitary engineer, explained to the Committee under what circumstances, in 1901, he gave Mr. Renaud a certificate recommending the Renaud valve.

He added that since then, he had changed his opinion, and that he considered all clock-valve systems were defective.

The new Royal valve of Mr. Renaud was a clock-valve and he could not recommend the use of same.

To a question put by Ald. Martin, Mr. Doré stated that the Royal valve was just as good as the Renaud valve which he had approved of in 1901; he also stated that it was admitted as being antisiphonic.

Ald. Martin then

*Moved:* Whereas the Hygiene Committee had, at a meeting held the 30th of March 1907, adopted a resolution authorizing the use of the Royal antisiphonic valve of Mr. Renaud:

"Whereas a great number of said valves had been placed and have been in use since then;

"Whereas no report had been made by the sanitary authorities showing that the Renaud valve, now in use, was a danger to public health;

"Whereas, moreover, that a great number of plumbers have signed a letter dated the 16th of March 1906, that the Royal valve owned by Mr. Renaud possessed exceptional qualities and advantages;

"Be it *Resolved:*

"That permission to use the Royal antisiphonic valve be recommended to Council, seeing it has not been showed, by the sanitary authorities, that the use of said valve is injurious or contrary to public health."

Ald. Ward moved in

*Amendment:* "Whereas the sanitary engineer was opposed to the use of clock-valves of any kind, because he considered the back-velt system preferable;

"That a report be made to Council stating that this Committee does not deem it advisable to allow the use of the old valve system.

Said amendment being put,

The Committee divided:

*Yea:* Ward—1.

*Nays:* M. Martin, Laviolette and Gadbois—3.

Said amendment was accordingly lost.

The main motion being put, it was carried on the same division reversed, and

*Resolved:* Accordingly.

*Adjourned.*

JULES CREPEAU,  
Secretary.

## COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE

Compte rendu de l'assemblée du 14 novembre

Sont présents: MM. les échevins Yates, président, Lavallée, Stearns, David, Lavolette, Robillard et Mercier.

1.—Soumise et lue une requête de la "S. Carsley Company, Limited," demandant la permission de modifier et d'agrandir une écurie située sur la rue Concorde, N° 182 du cadastre, subdivisions 3, 4 et 5. Est aussi soumis, relativement à cette demande, un rapport de l'inspecteur des Edifices qui déclare que les modifications et l'agrandissement projetés sont conformes au règlement No 260.

M. Goldstein, avocat, et M. J. Carsley se présentent devant la Commission et déclarent que les modifications et agrandissement en question seront une amélioration pour cette partie de la rue Concorde et dans l'intérêt de la Cité.

M. l'échevin Clearihue, M. le juge Lafontaine, représentant M. Vialard, propriétaire de la rue Sherbrooke, ainsi que M. Armstrong, qui appuie plusieurs contre-requêtes, et M. McKay, propriétaire de la "Carlton Apartment House," rue Sherbrooke, se présentent devant la Commission, protestent contre lesdites modifications et déclarent que ladite écurie aura pour effet de diminuer la valeur de la propriété sur la rue Concorde sur les rues environnantes.

Attendu que la grande majorité des propriétaires et des locataires résidant dans le voisinage dudit lot sont fortement opposés à la modification et à l'agrandissement de ladite écurie;

Attendu que l'écurie projeté aurait pour effet de nuire aux propriétaires et aux locataires qui résident dans les environs de ladite rue Concorde, il est

*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant que la permission demandée ne soit pas accordée. (M. l'échevin Mercier dissident).

2.—Soumis et lu un rapport de M. J. Thomas, inspecteur de boyaux du service des Incendies, qui déclare avoir 450 pieds de boyaux impropres au service. Est aussi soumise une lettre de M. Alex. McGarr qui demande d'acheter 100 pieds de vieux boyaux.

*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport demandant la permission de vendre 100 pieds de boyaux à raison de 10 cents le pied.

3.—Soumise et lue une lettre du chef du service des Incendies, au sujet de la surveillance des théâtres par les pompiers durant les représentations.

*Résolu:* De renvoyer au Département en Loi la lettre du chef du service des Incendies avec prière de faire rapport pour la prochaine assemblée sur les questions suivantes:

a) La Ville a-t-elle le pouvoir de mettre des pompiers en faction dans les divers théâtres de la Cité?

b) La Ville peut-elle exiger, sous quelque forme que ce soit, des propriétaires de théâtres, une indemnité quelconque pour le service de surveillance de ces pompiers?

4.—Soumise et lue une lettre de M. L. A. D'Amour, secrétaire de l'Association de Bienfaisance des Pompiers, demandant à la Commission de souscrire à l'offre, faite par M. de Martigny, de publier l'histoire de l'Association de Bienfaisance des Pompiers ainsi que l'histoire du Corps des Pompiers.

*Résolu:* Que, dans les circonstances, et quant au sujet ci-haut mentionné, l'Association de Bienfaisance des Pompiers est libre de faire ce qu'elle jugera bon.

5.—Soumise et lue une lettre de M. J. H. Nault, demandant la permission de traverser certaines rues par des fils électriques ou par des tuyaux, soit au-dessus ou au-dessous desdites rues.

*Résolu:* De renvoyer cette demande aux avocats de la Cité afin de savoir si l'autorisation demandée peut être accordée légalement et si la Commission peut faire rapport au Conseil recommandant d'accorder ce privilège. Dans l'affirmative, quelle serait la manière de rédiger cette recommandation au Conseil?

6.—Soumis et lu un rapport du Département en Loi re price payé par lampe à la "Montreal Light, Heat & Power Co." pour l'éclairage des cours de la Cité.

*Résolu:* De souscrire au rapport du Département en Loi,

## FIRE AND LIGHT COMMITTEE

Report of meeting held the 14th of November.

Present: Ald. Yates, chairman, Lavallée, Stearns, David, Lavolette, Robillard and Mercier.

1.—Submitted and read a petition from the S. Carsley Co. Ltd., asking permission to modify and extend a stable erected on Concord street, cadastral No. 182, subdivisions 3, 4 and 5. Submitted also, in connection with said request, a report from the Building inspector stating that the proposed modifications and enlargement were in accordance with by-law No. 260.

Mr. Goldstein, advocate, and Mr. J. Carsley, appeared before the Committee and stated that the said alterations and extension would be an improvement for said portion of Concord street, and would be in the City's interest.

Ald. Clearihue and Justice Lafontaine, representing Mr. Vialard, proprietor on Sherbrooke street, Mr. Armstrong, in support of several counter-petitions, and Mr. McKay, proprietor of the Carlton Apartments, Sherbrooke street, appeared before the Committee, protesting against said alterations and stated that the stable would depreciate the value of property on Concord and the surrounding streets.

Whereas a large majority of proprietors and tenants residing in the vicinity of said lot were strongly opposed to the alteration and extension of said stable;

Whereas the proposed stable would be a nuisance to the proprietors and tenants residing in the neighborhood of said Concord street, it was

*Resolved:* That a report be made to Council recommending that said request be not entertained. (Ald. Mercier dissenting).

2.—Submitted and read a report from Mr. J. Thomas, hose inspector of the Fire department, stating he had 450 feet of hose which were unfit for service.

Submitted also a letter from Mr. Alex. McGarr, asking to purchase 100 feet of o'd hose.

*Resolved:* That a report be made to Council asking permission to sell 100 feet of hose at ten cents a foot.

3.—Submitted and read a letter from the chief of the Fire department, anent the supervision of theatres by firemen, during entertainments.

*Resolved:* To refer said letter to the Law Department, with instructions to report for next meeting on the following questions:

a) Has the City the power to place firemen on duty in the different theatres of the City?

b) Can the City, in any manner whatsoever compel proprietors of theatres, to pay an indemnity for the supervising work of said firemen?

4.—Submitted and read a letter from Mr. L. A. D'Amour, secretary of the Firemen's Benevolent Association, asking the Committee to concur in the offer made by Mr. de Martigny to publish the history of the Firemen's Benevolent Association and of the Fire Brigade.

*Resolved:* That, under the circumstances, the Firemen's Benevolent Association is at liberty to do whatever it may deem advisable.

5.—Submitted and read a letter from Mr. J. H. Nault, asking permission to cross certain streets with electric wires or pipes above or under said streets.

*Resolved:* To refer said request to the City attorneys as to whether the authority asked could be legally obtained, and whether the Committee could report to Council recommending that the said privilege be granted? If so, how should said recommendation to Council be drafted?

6.—Submitted and read a report from the Law Department re price charged per lamp by the Montreal Light, Heat & Power Co., for the lighting of the City's yards.

*Resolved:* To concur in the report of the Law Depart-

et que le surintendant du service de l'Eclairage soit prié d'accepter l'arrangement proposé dans la lettre du secrétaire-trésorier de la Compagnie "Montreal Light, Heat & Power," en date du 6 juin dernier, à raison de \$100 par année par lampe, jusqu'à l'expiration du présent contrat, année par année, le 1er de janvier 1909, à condition, néanmoins, que ladite offre soit encore ouverte.

7.—Soumise et lue une requête de M. J.-H. Nault, demandant la permission d'ériger deux engins à vapeur, de 50 chevaux-vapeur, aux Nos. 9, 11 et 13 de la rue Guy, No 469 du cadastre, subdivisions 13 et 14, quartier St-Joseph.

Sur rapport favorable de l'inspecteur des Edifices, suivant le règlement No 340, et aucune objection n'étant soulevée, il est

*Résolu:* D'accorder la permission demandée et de présenter au Conseil un rapport en conséquence.

8.—Soumise et lue une lettre de M. J.-R. Barlow, inspecteur de la Cité, au sujet de raccordement d'égout, alignement et nivellement des rues.

Renvoyée à l'inspecteur des Edifices.

9.—Soumise et lue une lettre de la "Colonial Engineering Company Limited," re construction et installation d'une usine électrique complète pour l'éclairage des rues de la Cité.

Renvoyée au surintendant du service de l'Eclairage avec prière de faire rapport.

10.—Sur proposition de M. l'échevin Lavallée, il est

*Résolu:* Que, le chef du service des Incendies soit autorisé à installer un poste de pompiers temporaire dans la partie Nord du quartier St-Denis, et à y placer trois pompes avec une pompe chimique, et que ce poste porte le No 25.

11.—Soumis et lu un rapport de l'inspecteur des Chaudières, au sujet de la lettre reçue de M. Geo.-E. Owen, qui se plaint de la fumée.

Déposé aux archives.

12.—Soumis et lus les rapports suivants du surintendant de l'Eclairage:

a) *Re* épreuve des circuits des lampes à arc.

*Résolu:* Que ce rapport soit reçu et déposé aux archives, et qu'une copie soit transmise à M. l'échevin Gallery.

b) *Re* réponses concernant les soumissions pour le chauffage, l'éclairage, force motrice, etc., par le gaz et l'électricité.

*Résolu:* D'approuver les réponses telles que préparées par le surintendant de l'Eclairage, et de prier le secrétaire de les transmettre aux adresses indiquées dans le rapport du surintendant.

c) *Re* plans et devis pour une usine de force suffisante pour produire de l'énergie électrique par la combustion des déchets dans la partie Ouest de la Ville.

*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant que le rapport du surintendant de l'Eclairage soit reçu et publié dans la *Gazette Municipale* pour plus ample étude.

13.—Soumise et lue une lettre de M. Tancred Bienvenu, gérant général de la Banque Provinciale, demandant la permission d'ériger sur le toit de son édifice, Place d'Armes, un logement pour son concierge.

Renvoyée à l'inspecteur des Edifices pour rapport.

*Ajournement.*

Z.-S. MELOCHE.

Secrétaire.

## COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée du 15 novembre

Sont présents: MM. les échevins Payette, président, Sadler, L.-A. Lapointe, Guay, Houlié, Robinson et White.

1.—Lu et adopté le procès-verbal de la sous-commission des Réclamations, du 14 novembre.

2.—Soumis et approuvé un rapport de M. le président, recommandant de payer à M. Gendron la moitié de son salaire à partir du mois d'avril dernier et de continuer d'ici

ment, and that the Light superintendent be instructed to accept the agreement proposed in the letter from the secretary-treasurer of the Montreal Light, Heat & Power Co., dated the 6th of June last, asking \$100 per annum per lamp, until the expiration of the present contract, the 1st of January 1909, conditionally, however, that said offer is still open.

7.—Submitted and read a petition from Mr. J. H. Nault, asking authority to erect two fifty horse-power steam engines at Nos. 9, 11 and 13, Guy street, cadastral No. 469, subdivisions 13 and 14, St. Joseph ward.

The Building inspector reporting favorably thereon, according to by-law No. 340, and there being no opposition, it was

*Resolved:* That the permission sought for be granted and a report made to Council accordingly.

8.—Submitted and read a letter from Mr. J. R. Barlow, City surveyor, anent drain connections, lines and levels of streets.

Referred to the Building inspector.

9.—Submitted and read a letter from the Colonial Engineering Company, Limited, re construction and installation of a complete electric plant for the lighting of the streets of the City.

Referred to the Light superintendent for a report.

10.—On motion of Ald. Lavallée, it was

*Resolved:* That the chief of the Fire department be authorized to place a temporary fire station in the northern part of St. Denis ward, and to put in said station three firemen, with a chemical pump and that said fire station be called No. 25.

11.—Submitted and read a report from the Boiler inspector, anent a letter received from Mr. Geo. E. Owen, complaining of smoke nuisance.

Filed of record.

12.—Submitted and read the following reports from the Light superintendent:

a) *Re* testing of arc lamp circuits.

*Resolved:* That said report be received and filed of record and that a copy be sent to Ald. Gallery.

b) *Re* answers concerning tenders for heating, lighting, motive power, etc., by gas and electricity.

*Resolved:* That the answers as prepared by the Light superintendent be approved of, and that the secretary be instructed to send them to the addresses mentioned in the report of the Light superintendent.

c) *Re* plans and specifications for a plant of sufficient power to produce electric energy by the combustion of garbage, in the western part of the City.

*Resolved:* That a report be made to Council recommending that the report of the Light superintendent be received and printed in the *Municipal Gazette* for further consideration.

13.—Submitted and read a letter from Mr. Tancred Bienvenu, general manager of the Provincial Bank, asking permission to erect on the roof of their building, on Place d'Armes Square, a lodging for the bank porter.

Referred to the Building inspector for a report.

*Adjourned.*

Z. S. MELOCHE,  
Secretary.

## FINANCE COMMITTEE

Report of meeting held the 15th of November.

Present: Ald. Payette, chairman, Sadler, L. A. Lapointe, Guay, Houlié, Robinson and White.

1.—Read and adopted the minutes of the sub-committee on Claims, dated the 14th of November.

2.—Submitted and approved a report of the chairman, recommending that one half of Mr. Gendron's salary, from April last, be paid, and to continue on the same basis until

à la fin de l'année à payer audit M. Gendron la moitié de son salaire. Dans le cas de M. Hewitt, caissier, la Commission approuve aussi la recommandation du président à l'effet de continuer à payer audit M. Hewitt la moitié de son salaire d'ici à la fin de l'année.

3.—Un crédit de \$160.22 est accordé au greffier pour lui permettre de payer les dépenses en rapport avec l'annexion de Notre-Dame-des-Neiges et la livraison des rapports annuels.

4.—M. Larose, artiste-peintre, offre de faire les portraits des maires de Montréal.

*Résolu:* De l'informer que sa demande sera prise en considération lorsque le budget sera voté.

5.—Soumis les rapports suivants de la Commission de la Voirie recommandant:

a) Que certaines propriétés soient expropriées en vertu de la loi concernant les expropriations annuelles.

Adopté.

b) Qu'un crédit de \$40,000 soit voté pour la construction de la 3ème section de l'égout auxiliaire du quartier Saint-Denis, dont \$30,000 payables par les propriétaires intéressés et \$10,000 par la Ville.

Adopté.

c) Qu'un crédit de \$255.40 lui soit accordé pour fermer les comptes de construction d'égouts dans certaines rues.

Adopté.

6.—Soumis les rapports suivants de la Commission d'Hygiène et de Statistiques, recommandant:

a) Qu'un crédit de \$300 lui soit voté pour prendre les mesures nécessaires contre la variole.

Adopté.

b) Qu'un crédit de \$75 lui soit accordé pour l'entretien de la maison de refuge.

Adopté.

7.—*Résolu:* Que la sous-commission des Réclamations soit chargée de vérifier les valeurs placées au fonds d'amortissement et de surveiller la destruction des débetures payées.

8.—Soumis, par le trésorier, l'état de la caisse pour la semaine finissant le 14 novembre:

En banque le 7 novembre. . . . .	\$729,249.94
Recettes. . . . .	141,989.90
	<hr/>
	\$871,239.84
Déboursés. . . . .	72,848.20
	<hr/>
Encaisse à cette date. . . . .	\$798,391.64

Ajournement.

L. O. DAVID,  
Greffier de la Cité.

COMMISSION D'HYGIENE ET DE STATISTIQUES

Compte rendu de l'assemblée du 15 novembre

Sont présents: MM. les échevins Dagenais, président, Lévy, O'Connell, Ward, Lévesque, Nault et Marin.

1.—*Résolu:* Que le dépôt effectué par MM. Bastien & Brunelle, tailleurs, avec leur soumission pour habillements de la police sanitaire, leur soit remboursé, leur contrat ayant été exécuté à la satisfaction de la Commission.

2. — Soumise une lettre de M. A. Gravel, demandant que lui soit remboursé son dépôt effectué en rapport avec le contrat pour la construction du bain Hochelaga.

Après discussion, il est

*Résolu:* Que l'ingénieur sanitaire se procure et soumette à cette Commission les documents établissant que M. A. Gravel a rempli les conditions de son contrat d'une manière satisfaisante et que la Ville est justifiable de lui rembourser son dépôt.

3.—La Commission prend de nouveau en considération les deux offres reçues pour l'emplacement du bain projeté dans la partie Nord de la Ville.

Soumises deux requêtes contre l'emplacement offert par

the end of the year. In the case of Mr. Hewitt, cashier, the Committee also approved of the chairman's recommendation for the payment of one-half of Mr. Hewitt's salary until the end of the year.

3.—An appropriation of \$160.22 was granted in order to pay expenses incurred in connection with the annexation of Notre-Dame-des-Neiges, and the delivery of annual reports.

4.—Mr. Larose, artist painter, offered to draw the portraits of the mayors of Montreal.

*Resolved:* That the offer be not be considered until the budget is voted.

5.—Submitted the following reports from the Road Committee, recommending:

a) That certain properties be expropriated in virtue of the law concerning annual expropriations.

Carried.

b) That a sum of \$40,000 be voted for the construction of the 3rd section of the St. Denis street relieving sewer, \$30,000 payable by interested proprietors and \$10,000 by the City.

Carried.

(c) That an appropriation of \$255.40 be granted to close the accounts *re* sewer construction in certain streets.

Carried.

6.—Submitted the following reports from the Hygiene and Statistics Committee, recommending:

(a) That an appropriation of \$300 be voted for preventive measures to be taken against small-pox.

Carried.

(b) That a sum of \$75 be appropriated for the maintenance of the house of refuge.

Carried.

7.—*Resolved:* That the sub-committee on Claims be instructed to verify the sinking fund securities and to supervise the destruction of paid-up debentures.

8.—Submitted by the City treasurer a statement of cash for the week ending the 14th of November:

In banks the 7th of November. . . . .	\$729,249.94
Receipts. . . . .	141,989.90
	<hr/>
	\$871,239.84
Disbursements. . . . .	72,848.20
	<hr/>
Cash to date. . . . .	\$798,391.64

Adjourned.

L. O. DAVID,  
City Clerk.

HYGIENE AND STATISTICS COMMITTEE

Report of meeting held the 15th of November.

Present: Aldermen Dagenais, chairman, Lévy, O'Connell, Ward, Lévesque, Nault and Marin.

1.—*Resolved:* That the deposit of Messrs. Bastien & Brunelle, tailors, made in connection with the contract for the clothing of the sanitary police, be returned to them as they have filled their contract to the satisfaction of this Committee.

2.—Submitted a letter from Mr. A. Gravel, asking that his deposit made in connection with the contract for the building of the Hochelaga bath, be returned to him.

*Resolved:* That the Sanitary Engineer obtain, and submit to this Committee, the necessary documents showing that Mr. A. Gravel has filled the terms of his contract in a satisfactory manner, and that the City is justified in returning him his deposit.

3.—The meeting again considered the two tenders received for the site for the proposed bath in the north end of the City.

Submitted two petitions against the site, offered by

MM. Martineau & Fils, sur la ligne de la rue Berri, près de la rue Marie-Anne. M. l'échevin Leclaire se présente devant la Commission et déclare que les locataires et les propriétaires des propriétés situées vis-à-vis de la propriété de la rue Berri ne s'opposent pas à ce que le bain projeté y soit installé.

M. l'échevin Lévesque

*Propose:* Que l'offre de M. Gilbert Thibodeau soit acceptée et que cette Commission recommande au Conseil de l'accepter.

Ladite proposition étant mise aux voix, la Commission se partage:

*Pour:* Marin, Nault, Lévesque et Ward—4.

*Contre:* O'Connell et Dagenais—2.

Ladite proposition est ainsi affirmativée, et il est

*Résolu:* En conséquence.

4.—M. Wm. Darlington se présente devant la Commission et insiste sur l'établissement de cabinets d'aisance par toute la Ville; il demande aussi que le personnel des inspecteurs sanitaires soit augmenté.

M. l'échevin Gallery fait remarquer que depuis au delà de sept ans la question des chalets de nécessité est devant les autorités civiles, et il croit que, cette année, un crédit sera affecté à l'inauguration de cette commodité publique.

M. le président déclare que, cette année, un crédit sera affecté à cette fin.

5.—Soumise une requête de la "Lackawanna Coal Co.", demandant la permission de construire une écurie sur la rue Olier, ainsi que les rapports de l'inspecteur des Edifices et de l'ingénieur sanitaire à ce sujet.

MM. les échevins O'Connell et Gallery font remarquer que l'emplacement ne convient pas pour y placer une écurie, car le bâtiment serait trop rapproché de l'église Ste-Anne et adjacent au parc Gallery.

*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant que ladite demande soit refusée. (M. l'échevin Lévesque dissident).

6.—Sur proposition de M. l'échevin Lévesque, il est

*Résolu:* Que soient reçus les rapports du docteur J.-E. Laberge au sujet de l'inspection médicale des écoles, et de l'examen bactériologique du lait aux Etats-Unis, ainsi que celui du docteur J.-J. McCarrey, au sujet de l'inspection du lait, des bains publics, et de la manière de disposer du fumier dans ce pays; et qu'une sous-commission, composée de M. le président et de MM. les échevins Nault et Marin, soit instituée aux fins d'étudier lesdits rapports et de présenter un rapport sur la possibilité d'adopter dans notre ville les suggestions importantes contenues dans ces rapports, notamment en ce qui concerne l'amélioration des ports, notamment en ce qui concerne l'inspection du lait.

7.—Soumise une lettre du docteur O.-B. Ward, statisticien de la Ville, qui se plaint du froid dans son bureau.

*Résolu:* De prier la Commission de l'Hôtel de Ville de mettre à la disposition du service d'Hygiène, après le 1er janvier 1908, le local actuellement occupé par le docteur Mackay, le service d'Hygiène ayant grandement besoin de nouveaux bureaux.

8.—Soumise une lettre de M. H.-J. Silver, assistant-se crétaire et surintendant du Bureau des Commissaires des Ecoles Protestantes de la Ville de Montréal, *re* inspection médicale des écoles.

*Résolu:* Que le docteur J.-E. Laberge soit prié de faire ce qui est nécessaire pour donner satisfaction aux directeurs des écoles protestantes en ce qui concerne le service en question.

9.—*Résolu:* De différer jusqu'à la prochaine assemblée la prise en considération de la lettre du docteur J.-J. McCarrey, au sujet des billets de tramway de l'inspecteur de lait Leduc.

*Ajournement.*

I.-J. FLYNN,  
*Secrétaire.*

Messrs. Martineau & Fils, on the line of Berri street near Marie-Anne street. Alderman Leclaire appeared before the meeting and declared that the tenants and proprietors of the properties facing the Berri street property, were not against having the proposed bath located there.

After discussion,

Alderman Lévesque,

*Moved:* That the offer of Mr. Gilbert Thibodeau be adopted and recommended to Council for acceptance.

The question having been put upon the said motion the meeting divided:

*Yeas:* Marin, Nault, Lévesque and Ward—4.

*Nays:* O'Connell and Dagenais—2.

So it passed in the affirmative, and was

*Resolved:* Accordingly.

4.—Mr. Wm. Darlington appeared before the meeting and urged that public water-closets be established throughout the City; and that the staff of sanitary inspectors should be increased.

Alderman Gallery pointed out that for seven years past the question of public water-closets had been before the civic authorities, and he understood that this year an appropriation would be granted to inaugurate such public convenience.

The chairman stated he believed that this year an appropriation would be granted for this purpose.

5.—Submitted application of the Lackawanna Coal Co., for permission to erect a stable on Olier street, also the reports of the Buildings inspector and Sanitary Engineer thereon,

Aldermen O'Connell and Gallery pointed out that the site was not a suitable one for a stable as the building would be quite close to St. Ann's church and adjoining Gallery Park.

*Resolved:* That a report be made to Council recommending that the said application be not granted. (Ald. Lévesque dissenting).

6.—On motion of Ald. Lévesque, it was

*Resolved:* That the report of Dr. J. E. Laberge *re* medical school inspection, and the bacteriological examination of milk in the United States, and the report of Dr. J. J. McCarrey *re* the inspection of milk, public baths, and the disposal of manure in said country be received; and that a sub-committee composed of the chairman and Ald. Nault and Marin, be appointed to study the said reports and report upon the possibility of adopting in this city the important suggestions contained therein with regard, especially, to the improvement of medical school inspection and milk inspection.

7.—Submitted a letter from Dr. O. B. Ward, City statistician, complaining of want of heat in his office.

*Resolved:* That the City Hall Committee be requested to place the apartment now occupied by Dr. Mackey, at the disposal of the Health Department after the 1st of January 1908, as further office room is urgently needed.

8.—Submitted a letter from Mr. H. J. Silver, assistant secretary superintendent, Protestant Board of School Commissioners of the City of Montreal, *re* medical school inspection.

*Resolved:* That Dr. J. E. Laberge be instructed to do what is necessary in order to satisfy the Protestant School authorities, in connection with the said service.

9.—*Resolved:* That the consideration of the letter of Dr. J. J. McCarrey, *re* car fare for milk inspector Leduc, be deferred until next meeting.

*Adjourned.*

I. J. FLYNN,  
*Secretary.*

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 15 novembre

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, N. Lapointe, Leclaire, Giroux, O'Connell et J.-B.-A. Martin.

1.—M. O. Proulx se présente devant la Commission et demande la construction de trottoirs en madriers sur la rue Gifford, à partir de la rue Marquette jusqu'à la rue Fabre.

Question différée.

2.—M. l'échevin Bumbray se présente devant la Commission au sujet de la ligne de service du "Montreal Terminal Ry" sur la rue Forsythe.

M. le président informe M. l'échevin Bumbray qu'il attend le rapport de l'inspecteur de la Ville à ce sujet.

3.—Sur proposition de M. l'échevin Martin, il est

*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de notifier la Compagnie du Grand-Tronc d'ériger et de maintenir une barrière à la traverse de la rue de La Montagne, conformément à la section 26 du règlement No 270.

4.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de commencer le travail préliminaire de l'enlèvement de la neige (*Snow Special*) pour l'exercice 1907-1908.

5.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à acheter les blocs de scorie pour le pavage de la partie du Parc La Fontaine, en face des stations de pompes et de police, à même le crédit affecté à cette fin.

6.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à acheter une certaine quantité d'asphalte pour le pavage de la rue St-André, à partir de la rue Cherrier vers le Nord, à même le crédit affecté à cette fin.

7.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant d'opérer le virement d'un montant de \$800 du crédit affecté au réparation de la jetée et à l'enlèvement de la maison, et d'appliquer ledit montant aux trottoirs en bois.

8.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant d'opérer le virement d'un montant de \$400, du crédit affecté au réparation de la jetée et à l'enlèvement de la maison, et d'appliquer ledit montant au crédit des dépenses d'inondation durant la crue des eaux.

9.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant d'opérer le virement d'un montant de \$2,500 des crédits suivants:

Pavage de la rue Gosford, entre Saint-Louis et Craig	\$ 79.93
Pavage de la rue St-Denis, entre Rachel et Mont-Royal	88.08
Pavage de l'avenue Laval, à partir du bout du pavage vers le Nord	8.14
Pavage de la rue des Seigneurs, entre William et Notre-Dame	171.83
Pavage de la rue St-Maurice, de la rue des Inspecteurs à l'église Ste-Hélène	8.22
Pavage de la rue des Commissaires, entre Berri et Victor	918.98
Pavage de la rue du Champ-de-Mars, entre Bonsecours et Gosford	205.17
Pavage de la rue Richmond, entre Trudel et St-Jacques	634.59
Pavage de la rue Ontario, entre Frontenac et Havre	5.85
Peinture des kiosques	279.21
Loyer des petits clos	100.00
	\$2,500.00

et d'appliquer ledit montant au macadam.

10.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer un état démontrant les montants pouvant être appliqués, par virements, au macadam.

11.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer un état démontrant les montants pouvant être appliqués, par virements, à l'achat de la bordure en pierre.

12.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer un rapport sur la réclamation de M. Leblanc, assistant-contremaître.

ROAD COMMITTEE

Report of meeting held the 15th of November.

Present: Ald. Larivière, chairman, N. Lapointe, Leclaire, Giroux, O'Connell and J.-B.-A. Martin.

1.—Mr. O. Proulx appeared before the Committee and asked for wooden sidewalks made with deal planks on Gifford street, from Marquette to Fabre street.

Consideration deferred.

2.—Ald. Bumbray appeared before the Committee and asked the service line of the Montreal Terminal Ry on Forsythe street.

The chairman informed Ald. Bumbray that he was awaiting the City surveyor's report in this connection.

3.—On motion of Ald. Martin, it was

*Resolved:* That the City surveyor be instructed to notify the Grand Trunk Ry Co., to place and maintain a gate at the Mountain street crossing, in accordance with section 26 of by-law No. 270.

4.—*Resolved:* That the City surveyor be asked to proceed with the preliminary work for the removal of snow (*Snow Special*) for 1907-1908.

5.—*Resolved:* That the City surveyor be authorized to purchase scoria blocks for the paving of that part of La Fontaine Park, opposite the fire and police stations, from the appropriation voted for said purpose.

6.—*Resolved:* That the City surveyor be authorized to purchase a certain quantity of asphalt for the paving of St. André street, from Cherrier street northwards, from appropriation voted for said purpose.

7.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending to vary a sum of \$800 from appropriation for repairs to the dyke and for the removal of house, and apply said amount to wooden sidewalks.

8.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that a sum of \$400 be varied from appropriation voted for repairs to the dyke and for the removal of a house, and apply said amount to expenses occurring for floodings during the rising of the river.

*Resolved:* That a report be made to Council recommending that a sum of \$2,500 be varied from the following appropriations:

Paving of Gosford street between St. Louis and Craig	\$ 79.93
Paving of St. Denis, between Rachel and Mont-Royal	88.08
Paving of Laval, from the end of paving northwards	8.14
Paving of Seigneurs, between William and Notre-Dame	171.83
Paving of St. Maurice, from Inspectors to Ste. Helen's church	8.22
Paving of Commissioners, between Berri and Victor	918.98
Paving of Champ-de-Mars, between Bonsecours and Gosford	205.17
Paving of Richmond, between Trudel and St. James	634.59
Paving of Ontario, between Frontenac and Harbour	5.85
Painting of kiosks	279.21
Renting of small yards	100.00
	\$2,500.00

and apply said amount to macadam.

10.—*Resolved:* That the City surveyor be asked to prepare a statement showing the available amounts which can be varied and applied to macadam.

11.—*Resolved:* That the City surveyor be asked to prepare a statement showing the sums which can be varied and applied to the purchase of curbstone.

12.—*Resolved:* That the City surveyor be asked to prepare a report on the claim of Mr. Leblanc, asst. foreman.



13.—*Résolu*: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à construire à la journée l'égout de la rue Davidson, à partir de la rue Nolan jusqu'à une distance d'environ 300 pieds vers le Sud.

14.—*Résolu*: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à construire à la journée l'égout de la rue Lemoine, à partir de la rue St-Pierre jusqu'à une distance d'environ 190 pieds vers l'Est.

15.—*Résolu*: Que le trésorier de la Ville soit autorisé à rembourser à M. Jos. Touzin son dépôt de \$50 effectué avec sa soumission pour la fourniture de divers matériaux durant cette année.

#### RAPPORTS

16.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet du remboursement d'un égout dans la rue du Havre, à partir de la rue Forsythe jusqu'à la rue Hochelaga.

Déposé sur le bureau.

17.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet du remboursement du pourcentage retenu sur les trottoirs construits par la "Silica Barytic Stone Company" en 1905.

*Résolu*: De présenter au Conseil un rapport recommandant que le montant de \$285.71, pourcentage retenu sur la construction de trottoirs en 1905, soit remboursé à la "Silica Barytic Stone Company."

18.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de la requête de la municipalité de la ville de Westmount qui demande à la Ville de Montréal de contribuer à la moitié du coût de la construction d'un égout dans la rue Hallowell.

Sur proposition de M. l'échevin Martin, il est

*Résolu*: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de renvoyer cette requête à ladite municipalité de Westmount et de la prier de lui soumettre un plan à cet effet.

*Adjournement.*

RAOUL BOLTE,  
Secrétaire.

#### COMMISSION DE L'INCINERATION

Compte rendu de l'assemblée du 15 novembre

Sont présents: MM. les échevins Major, président, David, Duquette, Leclaire et Roy.

1.—Soumise et lue une lettre de Dame Euclide Thérien, demandant que le salaire de son mari lui soit remboursé pour cause de maladie.

Sur proposition de M. l'échevin Duquette, il est  
*Résolu*: De lui payer son salaire pour le temps qu'il a perdu.

2.—Soumise et lue une lettre de M. Odilas Dagenais, offrant \$80 pour le fumier qui est déposé sur le terrain de la rue Fullum.

Soumise et lue une autre lettre de M. Horace Vanier, offrant \$65 pour le même fumier.

Sur proposition de M. l'échevin David, il est  
*Résolu*: Que le fumier soit adjugé à M. Odilas Dagenais, le plus haut offrant.

3.—Soumise et lue une lettre de M. J.-M. Marcotte, comptable et auditeur, informant la Commission qu'il s'est occupé de trouver quelqu'un qui pourrait continuer le contrat de la "Beaver Smelting Co.", avec les mêmes obligations.

Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est  
*Résolu*: De prier les avocats de la Ville de donner leur opinion sur cette lettre.

4.—Soumise et lue une lettre de M. Julien Giroux, demandant d'être remboursé de son salaire pour le temps qu'il a perdu pour cause de maladie.

Un certificat du docteur Delorme et un rapport du contremaître Turner accompagnent ladite lettre.

*Résolu*: Que le surintendant demande au sujet de Turner de préparer un rapport plus détaillé au sujet de M. Julien Giroux.

5.—Soumise et lue une lettre du docteur P.-E. Maurice,

13.—*Resolved*: That the City surveyor be authorized to construct by day labor, the Davidson street sewer, to a distance about 300 feet southwards.

14.—*Resolved*: That the City surveyor be authorized to construct by day labor, the Lemoine street sewer, from St. Peter street to a distance 190 feet eastwards.

15.—*Resolved*: That the City treasurer be authorized to reimburse Mr. Jos. Touzin his deposit of \$50, made with his tender for the supply of various materials during the present year.

#### REPORTS.

16.—From the City surveyor, anent the construction of a sewer in Harbour street, from Forsythe to Hochelaga street.

Laid on the table.

17.—From the City surveyor, anent the reimbursement of the percentage retained on sidewalks constructed by the Silica Barytic Stone Company, in 1905.

*Resolved*: That a report be made to Council recommending that a sum of \$285.71, being the percentage retained on the construction of sidewalks during 1905, be reimbursed to the Silica Barytic Stone Company.

18.—From the City surveyor, anent the petition of the municipality of the town of Westmount, asking the City of Montreal to contribute one-half to the cost of the Hallowell street sewer.

On motion of Ald. Martin, it was

*Resolved*: That the City surveyor be instructed to refer back said petition to the municipality of Westmount for a plan of said sewer.

*Adjourned.*

RAOUL BOLTE,  
Secretary.

#### INCINERATION COMMITTEE

Report of meeting held the 15th of November.

Present: Ald. Major, chairman, David, Duquette, Leclaire and Roy.

1.—Submitted and read a letter from Mrs. Euclide Thérien, asking that her husband's salary which he lost on account of illness be refunded.

On motion of Ald. Duquette, it was

*Resolved*: That his salary be paid for the time lost.

2.—Submitted and read a letter from Mr. Odilas Dagenais offering \$80 for the manure deposited on the Fullum street grounds.

Submitted and read another letter from Mr. Horace Vanier, offering \$65 for the manure.

On motion of Ald. David, it was

*Resolved*: That the manure be sold to Mr. Odilas Dagenais, the highest tenderer.

3. Submitted and read a letter from Mr. J. M. Marcotte, accountant and auditor, informing the Committee he had tried to find some one who would continue the contract of the Beaver Smelting Co., with the same obligations.

On motion of Ald. Leclaire, it was

*Resolved*: That the City attorneys be instructed to give their opinion thereon.

4.—Submitted and read a letter from Mr. Julien Giroux asking that he reimbursed his salary for the time lost on account of illness.

A certificate from Dr. Delorme and a report from foreman Turner were annexed to said letter.

*Resolved*: That the superintendent ask foreman Turner to prepare a statement with further details concerning Mr. Julien Giroux.

5.—Submitted and read a letter from Dr. P. E. Maurice,

recommandant à la Commission de vendre un cheval portant le No 16, qui est impropre au service.

*Résolu:* De faire rapport au Conseil en conséquence.

6.—Soumise et lue une lettre de M. J.-A. Chevrier, offrant \$25 par année, pendant quatre années, pour le papier de rebut qui est charroyé par le département.

Renvoyée à la prochaine assemblée.

7.—Soumis et lu un rapport du surintendant, suggérant à la Commission d'opérer le virement des montants suivants: Prendre \$90 sur l'item "Tombereau d'acier" et \$17 sur l'item "Enlèvement spécial", en tout \$107, et appliquer ce montant à l'item "Véhicules".

Soumis aussi et lu un autre rapport du surintendant, suggérant à la Commission d'opérer le virement d'un montant de \$100, à être pris sur l'item "Pointeur" et de l'appliquer à l'item "Harnais et Robes."

*Résolu:* De faire rapport au Conseil en conséquence.

8.—Soumis et lu un rapport du surintendant, informant la Commission qu'il y a, aux diverses écuries du service, un amas de vieille fonte et de fer de rebut, et il recommande que ces vieux métaux soient vendus.

*Résolu:* De faire rapport au Conseil en conséquence.

9.—Soumis et lu un rapport du surintendant, au sujet de papier de rebut.

Renvoyé à une autre assemblée.

*Ajournement.*

J.-A. LEMAY,  
Secrétaire

## CONSEIL MUNICIPAL

*Compte rendu de l'assemblée spéciale du 18 novembre*

M. l'échevin G. DeSerres, maire-suppléant, occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins Payette, Larivière, Proulx, Yates, Clearihue, Duquette, Major, Dagenais, Robillard, Labrecque, Turner, Bumbray, Gallery, Lavallée, L.-A. Lapointe, Stearns, Lévy, Leclair, N. Lapointe, Giroux, Mercier, O'Connell, White, Laviolette, Gadbois, Robinson, Ward, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, M. Martin, Marin, Lévesque, Guay, David, Roy et Molson.

Le maire-suppléant étant temporairement absent, M. l'échevin L.-A. Lapointe occupe le fauteuil de la présidence.

Les minutes de la dernière assemblée étant lues, l'item 34 est corrigé en en retranchant les mots: "*Reçu et adopté*" et en les remplaçant par les mots: "*Renvoyé à la Commission des Incendies et de l'Éclairage.*"

### REQUETES, ETC.

1.—De MM. Laporte, Martin & Cie, au sujet de l'expropriation de la rue Saint-Henri.

Renvoyée à la Commission des Finances.

2.—De M. James Ballantyne, à l'effet d'ériger une machine à vapeur.

Renvoyée à la Commission des Incendies et de l'Éclairage.

M. l'échevin DeSerres, maire-suppléant, entre dans la salle du Conseil et occupe le fauteuil de la présidence.

3.—Du secrétaire-trésorier de Notre-Dame-des-Neiges, au sujet du vote donné sur le projet de règlement d'annexion de ladite municipalité à la ville.

Renvoyée à la Commission spéciale d'Annexion.

4.—De contribuables de la rue Berri, contre l'établissement d'un bain public.

Déposée sur le bureau.

### ACTES

5.—Contrat entre la Ville et la Compagnie dite "Northern Electric and Manufacturing Co."

6.—Contrat entre la Ville et M. James Robinson.

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin O'CONNELL, il est

recommending that the Committee sell a horse bearing No. 16, unfit for service.

*Resolved:* That a report be made to Council accordingly.

6.—Submitted and read a letter from Mr. J. A. Chevrier offering \$25 per annum, during four years time, for waste paper carted by the department.

Deferred until next meeting.

7.—Submitted and read a report from the superintendent, suggesting to the Committee to vary the following sums: Take \$90 from item "Steel tumbrels" and \$17 from item "Special removal," in all \$107, and apply said amount to item "Vehicles."

Submitted and read also another report from the superintendent, suggesting to the Committee that a sum of \$100 be varied from appropriations voted for "Punches" and apply said amount to item "Harness and Robes."

*Resolved:* That a report be made to Council accordingly.

8.—Submitted and read a report from the superintendent, in forming the Committee that there was at the different stables of the department, an accumulation of old casting and scrap-iron, and recommending that the old metal be sold.

*Resolved:* That a report be made to Council accordingly.

9.—Submitted and read a report from the superintendent anent waste paper.

Deferred to another meeting.

*Adjourned.*

J. A. LEMAY,  
Secretary.

## CITY COUNCIL

*Report of special meeting held the 18th of November.*

Ald. G. DeSerres, acting-mayor, in the chair.

Present: Aldermen Payette, Larivière, Proulx, Yates, Clearihue, Duquette, Major, Dagenais, Robillard, Labrecque, Turner, Bumbray, Gallery, Lavallée, L. A. Lapointe, Stearns, Lévy, Leclair, N. Lapointe, Giroux, Mercier, O'Connell, White, Laviolette, Gadbois, Robinson, Ward, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, M. Martin, Marin, Lévesque, Guay, David, Roy and Molson.

In the temporary absence of the acting-mayor, Ald. L. A. Lapointe was called to the chair.

The minutes of the last meeting being read, item No. 34 was corrected by striking out the words "*Received and adopted*" and substituting therefor the words: "*Referred to the Fire and Light Committee.*"

### PETITIONS, ETC.

1.—From Messrs. Laporte, Martin & Co., anent the expropriation of St. Henri street.

Referred to Finance Committee.

2.—From James Ballantyne, to erect a steam boiler.

Referred to Fire and Light Committee.

Ald. DeSerres, acting-mayor entered the Council chamber and took the chair.

3.—From Secretary Treasurer Notre-Dame-des-Neiges, anent the vote on the proposed by-law to annex said municipality to the City.

Referred to Special on Annexation.

4.—From ratepayers Berri street, against the establishment of a public bath.

Laid on the table.

### DEEDS.

5.—Agreement between the City and the Northern Electric and Manufacturing Co.

6.—Agreement between the City and James Robinson. On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

*Résolu:* D'approuver lesdits actes et que Son Honneur le Maire et le greffier de la Ville soient autorisés à les signer au nom de la Ville.

7.—Vente par la Ville à la "N. K. Fairbank Co."

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, il est

*Résolu:* Que ledit acte soit approuvé et que Son Honneur le maire et le greffier de la Ville soient autorisés à les signer au nom de la Ville.

#### AVIS DE MOTIONS

8.—De M. l'échevin L.-A. Lapointe, à l'effet d'augmenter les gages des charretiers et des manoeuvres.

9.—De M. l'échevin Nault, au sujet de la construction d'un réservoir additionnel.

10.—De M. l'échevin Larivière, à l'effet de demander une législation fédérale au sujet des manoeuvres.

#### RAPPORTS

11.—De la Commission des Finances, à l'effet de régler des réclamations et des jugements au montant de \$5,932.95.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin GUAY, il est

*Résolu:* Que ledit rapport soit reçu et adopté.

12.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet de procéder aux expropriations annuelles.

13.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$40,000 à l'effet de construire la troisième section de l'égout auxiliaire du quartier Saint-Denis.

14.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit additionnel de \$255.40 au sujet de certains égouts.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

*Résolu:* Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

15.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission d'Hygiène et de Statistiques qui demande un crédit de \$300 *re* variole.

16.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission d'Hygiène et de Statistiques qui demande un crédit de \$75 *re* maison de refuge.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON, il est

*Résolu:* Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

17.—De la Commission de la Voirie, à l'effet de rembourser à la "Silica Barytic Stone Co." un montant de \$285.72.

18.—De la Commission de la Voirie, à l'effet d'opérer le virement

- (1) de \$800 pour trottoirs en bois.
- (2) de \$400 pour dépenses d'inondation.
- (3) de \$2,500 pour macadam.

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin O'CONNELL, il est

*Résolu:* Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

19.—De la Commission de Police, à l'effet d'opérer le virement

- (1) de \$500 pour achat de chevaux.
- (2) de \$550 pour achat de revolvers.

20.—De la Commission de Police, à l'effet d'incorporer

- (1) Le Club Politique et Littéraire Laurier.
- (2) L'Association Symphonique d'Amateurs de Montréal.
- (3) Le "Base Yitz Cock."

Sur proposition de M. l'échevin PROULX, appuyé par M. l'échevin SEGUIN, il est

*Résolu:* Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

21.—De la Commission de Police, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$2,300 pour acheter des harnais et des voitures.

Renvoyé de nouveau à la Commission de Police.

22.—De la Commission des Incendies et de l'Éclairage, à l'effet de publier un rapport du surintendant du service de l'Éclairage *re* usine électrique pour la combustion des déchets.

*Resolved:* That said deeds be approved of and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

7.—Sale by the City, to the N. K. Fairbank Co.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

*Resolved:* That said deed be approved and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

#### MOTIONS.

8.—By Ald. L. A. Lapointe, to increase wages of carters and laborers.

9.—By Ald. Nault, anent the construction of an additional reservoir.

10.—By Ald. Larivière, for federal legislation anent laborers.

#### REPORTS.

11.—From Finance Committee, to settle claims and judgments amounting to \$5,932.95.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. GUAY, it was

*Resolved:* That said report be received and adopted.

12.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee, to proceed with the annual expropriations.

13.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee, for an appropriation of \$40,000 to construct third section of St. Denis ward relieving sewer

14.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee, for a further appropriation of \$255.40 anent certain sewers.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

*Resolved:* That said reports be received and adopted.

15.—From Finance Committee, concurring in the report of the Hygiène and Statistics Committee, for an appropriation of \$300 *re* small pox.

16.—From Finance Committee, concurring in the report of the Hygiène and Statistics Committee, for an appropriation of \$75 *re* house of refuge.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

*Resolved:* That said reports be received and adopted.

17.—From Road Committee, to refund the sum of \$285.72 to the Silica Barytic Stone Co.

18.—From Road Committee, to vary:

- (1) sum of \$800 to wooden sidewalks.
- (2) Sum of \$400 to inundation expenses.
- (3) sum of \$2,500 to macadam.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

*Resolved:* That said reports be received and adopted.

19.—From Police Committee, to vary:

- (1) Sum of \$500 to purchase of horses.
- (2) Sum of \$550, to purchase revolvers.

20.—From Police Committee, to incorporate:

- (1) Laurier Political and Literary Club.
- (2) L'Association Symphonique d'Amateurs de Montréal.
- (3) Base Yitz Cock.

On motion of Ald. PROULX, seconded by Ald. SEGUIN, it was

*Resolved:* That said reports be received and adopted.

21.—From Police Committee, to vary a sum of \$2,300 to purchase harness and vehicles.

Referred back to the Police Committee.

22.—From Fire and Light Committee, to publish report of superintendent of Light department *re* electric plant from combustion of garbage.

23.—De la Commission des Incendies et de l'Éclairage, à l'effet de vendre 100 pieds de vieux boyaux.

24.—De la Commission des Incendies et de l'Éclairage, à l'effet de permettre à M. J.-H. Nault d'ériger deux machines et chaudières à vapeur.

Sur proposition de M. l'échevin YATES, appuyé par M. l'échevin LAVALLEE, il est

*Résolu:* Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

25.—De la Commission des Incendies et de l'Éclairage, à l'effet de refuser à la "S. Carsley Co" la permission d'agrandir son écurie sur la rue Concorde.

Question différée à la demande de M. l'échevin Robinson.

26.—De la Commission de l'Incineration, à l'effet d'opérer le virement

(1) de \$107 pour véhicules.

(2) de \$100 pour harnais et robes.

27.—De la Commission de l'Incineration, à l'effet de vendre un cheval impropre au service.

28.—De la Commission de l'Incineration, à l'effet de vendre une certaine quantité de débris de fer.

Sur proposition de M. l'échevin MAJOR, appuyé par M. l'échevin DUQUETTE, il est

*Résolu:* Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

29.—De la Commission d'Hygiène et de Statistiques, à l'effet d'acheter un certain emplacement pour y installer un bain public.

Question différée à la demande de M. l'échevin Proulx, ledit item devant constituer le premier ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil.

30.—De la Commission d'Hygiène et de Statistiques, s'opposant à la demande de la "Lackawana Coal Co.", à l'effet de construire une écurie.

Renvoyé de nouveau à ladite Commission.

31.—De la Commission spéciale des Présidents, à l'effet de déposer aux archives une certaine lettre de l'Association des Marchands Détailliers.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin CLEARIHUE, il est

*Résolu:* Que ledit rapport soit reçu et adopté.

32.—De la Commission spéciale des Présidents, à l'effet d'amender les Règles 86 et 122 des *Règles du Conseil*.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin LABRECOQUE, il est

*Résolu:* Que ledit rapport soit reçu et adopté.

33.—De la Commission spéciale des Présidents, à l'effet de fixer les heures de travail et les gages des manoeuvres.

Question différée à la demande de M. l'échevin L.-A. Lapointe.

34.—De la Commission spéciale *re* soupape Renaud, recommandant de permettre l'usage de ladite soupape.

M. l'échevin GADBOIS, appuyé par M. l'échevin M. MARTIN

*Propose:* Que ledit rapport soit reçu et adopté.

M. l'échevin LAVALLEE, appuyé par M. l'échevin ROY, propose en

*Amendement:* Que ledit rapport soit amendé en en biffant les mots "*soit permis*", dans la 19<sup>ème</sup> ligne dudit rapport, et en les remplaçant par les mots: "*ne soit pas prohibé*", et que, ainsi amendé, ledit rapport soit adopté.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est affirmatif, et il est

*Résolu:* En conséquence. (MM. les échevins O'Connell, Ward et Nault dissidents).

#### ORDRE DU JOUR

35.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> lectures un règlement à l'effet d'empêcher la circulation de voitures lourdes dans certaines rues,

Le Conseil procède à l'étude dudit règlement en deuxième lecture et

Les sections 1, 2 et 3 étant lues, elles sont agréées.

Sur proposition de M. l'échevin LEVY, appuyé par M. l'échevin PAYETTE, il est

*Résolu:* Que la règle 79 soit suspendue et que ledit règlement soit maintenant lu pour la troisième fois.

23.—From Fire and Light Committee, to sell 100 feet of old hose.

24.—From Fire and Light Committee, to allow J. H. Nault to erect two steam engines and boilers.

On motion of Ald. YATES, seconded by Ald. LAVALLEE, it was

*Resolved:* That said reports be received and adopted.

25.—From Fire and Light Committee, not to allow S. Carsley Co. to extend their stable on Concord street.

Consideration deferred at the request of Ald. Robinson.

26.—Incineration Committee, to vary:

(1) a sum of \$107 to vehicles.

(2) a sum of \$100 to harness and robes.

27.—From Incineration Committee, to sell a horse unsuited for service.

28.—From Incineration Committee, to sell a certain quantity of scrap iron.

On motion of Ald. MAJOR, seconded by Ald. DUQUETTE, it was

*Resolved:* That said reports be received and adopted.

29.—From Hygiene and Statistics Committee, to purchase a certain site for a public bath.

Consideration deferred at the request of Ald. Proulx, said item to constitute the first order of the day for the next meeting of the Council.

30.—From Hygiene and Statistics Committee, against the application of the Lackawana Coal Co., to erect a stable.

Referred back to said Committee.

31.—From Special Committee of Chairmen, to file of record a certain communication from the Retail Merchants Association.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. CLEARIHUE, it was

*Resolved:* That said report be received and adopted.

32.—From Special Committee of Chairmen, to amend Rules 86 and 122 of the *Rules of Council*.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. LABRECOQUE, it was

*Resolved:* That said report be received and adopted.

33.—From Special Committee of Chairmen, to fix working hours and wages of laborers.

Consideration deferred at the request of Ald. L. A. Lapointe.

34.—From Special Committee *re* Renaud valve, recommending that the use of said valve be permitted.

Ald. GADBOIS moved, seconded by Ald. M. MARTIN,

"That said report be received and adopted."

Moved in amendment by Ald. LAVALLEE, seconded by Ald. ROY,

"That said report be amended by striking therefrom the words: "*be permitted*" in the 19th line thereof and replacing the same by the words: "*be not prohibited*" and that so amended said report be adopted.

Said amendment being put, it was carried and

*Resolved:* Accordingly. (Ald. O'Connell, Ward and Nault dissenting).

#### ORDER OF THE DAY.

35.—The order of the day being read for the 2nd and 3rd reading of a by-law to prohibit heavy traffic in certain streets,

The Council proceeded to consider said by-law in second reading and

Sections 1, 2 and 3 being read, the same were agreed to.

On motion of Ald. LEVY, seconded by Ald. PAYETTE, it was

*Resolved:* That Rule 79 be suspended and that said by-law be now read a third time.

Ledit règlement est en conséquence lu une troisième fois.

Sur proposition de M. l'échevin LEVY, appuyé par M. l'échevin PAYETTE, il est

*Résolu:* Que ledit règlement soit grossoyé, et qu'il soit présenté au maire et au greffier de la Ville afin qu'ils y apposent leurs signatures.

36.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission spéciale d'Annexion à l'effet de faire imprimer le règlement re Annexion de Notre-Dame-de-Grâces,

Sur proposition de M. l'échevin LA ALLEE, appuyé par M. l'échevin ROBILLARD, il est

*Résolu:* Que ledit rapport soit adopté. (M. l'échevin Ward dissident).

37.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Payette, à l'effet de fermer l'Hôtel de Ville, à midi, le samedi,

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin M. MARTIN, il est

*Résolu:* Que, à l'avenir, l'Hôtel de Ville soit fermé à midi, le samedi.

38.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet d'inscrire au répertoire des rues certaines rues du quartier Saint-Denis,

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin LECLAIRE, il est

*Résolu:* Que ledit rapport soit reçu et adopté. (M. l'échevin Giroux dissident).

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin CLEARIHUE,

Le Conseil s'ajourne.

L. O. DAVID,  
Greffier de la Ville.

RENE BAUSET.

Greffier-adjoint de la Ville.

### COMMISSION DE L'AQUEDUC

Compte rendu de l'assemblée du 19 novembre

Sont présents: MM. les échevins Clearihue, président, Marin, Lévesque, Nault, Dagenais, Turner et Gadbois.

1.—M. l'échevin Gadbois demande certains renseignements au sujet de la cheminée d'acier qui a été érigée à la station de pompes du bas niveau; qui a ordonné cette cheminée; son coût; si quelque crédit a été voté pour cette cheminée; comment il se fait que la Commission n'a pas été avisée de cette affaire, etc.?

M. le président et le surintendant répondent que cette cheminée a été commandée par Son Honneur le Maire, que la Commission n'avait à sa disposition aucun crédit pour l'érection de cette cheminée, qu'ils ne savent pas ce qu'elle coûte, n'ayant pas eu beaucoup à voir dans cette affaire.

Après une longue discussion, M. l'échevin Gadbois.

*Propose:* Que cette Commission regrette l'intervention étrangère ainsi que l'irrégularité qui viennent d'être constatées au sujet de l'achat d'une cheminée d'acier en dehors de la connaissance de cette Commission, et que cette Commission proteste contre cette dépense et désire se dégager de toute responsabilité dans cette affaire.

M. l'échevin Turner propose en

*Amendement:* Que l'étude de cette question soit différée jusqu'à la prochaine assemblée.

Ledit amendement étant mis aux voix, la Commission se partage:

*Pour:* Dagenais, Turner, Clearihue—3.

*Contre:* Marin, Lévesque, Nault, Gadbois—4.

Ledit amendement est ainsi négativé, et la proposition principale est affirmativée par la même division renversée des voix.

2.—M. l'échevin Gadbois demande au surintendant quelle quantité d'eau est pompée actuellement; quels rapports ont été préparés par lui pour améliorer le service de l'aque-

Said by-law was accordingly read a third time.

On motion of Ald. LEVY, seconded by Ald. PAYETTE, it was

*Resolved:* That said by-law be engrossed and presented to the Mayor and City Clerk for their signatures.

36.—The order of the day being read to consider a report from the Special Committee on Annexation to print by-law re annexation of Notre-Dame-de-Grâces,

On motion of Ald. ALLEE, seconded by Ald. ROBILLARD, it was

*Resolved:* That said report be received and adopted. (Ald. Ward dissenting).

37.—The order of the day being read to consider a motion by Ald. Payette to close the City Hall at noon on Saturdays,

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. M. MARTIN, it was

*Resolved:* That, hereafter, the City Hall be closed at noon on Saturdays.

38.—The order of the day being read to consider a report from the Road Committee, to inscribe certain streets in St. Denis ward,

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. LECLAIRE, it was

*Resolved:* That said report be adopted. (Ald. Giroux dissenting).

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. CLEARIHUE,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,  
City Clerk.

RENE BAUSET,  
Asst. City Clerk.

### WATER COMMITTEE

Report of meeting held the 19th of November.

Present: Ald. Clearihue, chairman, Marin, Lévesque, Nault, Dagenais, Turner and Gadbois.

1.—Alderman Gadbois asked for information in regard to the steel chimney erected at the low level pumping station, as to who ordered the chimney, its cost, if any appropriation had been voted for the chimney, why the Committee had not been, at least advised that the chimney was being put up, etc.?

In reply the chairman and the superintendent said that the chimney had been ordered by His Worship the Mayor, that the Committee had no appropriation for the work, that they did not know what it cost, as they had very little to do with the matter.

After much discussion,

Ald. Gadbois

*Moved:* That this Committee regrets the outside interference, as also the irregularity which they now hear has been Committed, in regard to the purchase of a steel chimney without the knowledge of the Water Committee. The Committee therefore protests against the expenditure, and desire to relieve themselves of all responsibility in the matter.

Ald. Turner moved in

*Amendment:* That the question be left over until the next meeting.

The vote being taken on the amendment resulted as follows:

*Yeas:* Dagenais, Turner, Clearihue—3.

*Nays:* Marin, Lévesque, Nault, Gadbois—4.

The amendment was lost and the motion carried on the same division reversed.

2.—Ald. Gadbois asked the superintendent what quantity of water was being pumped at present? The capacity

duc; si, à son avis, la ville est garantie contre une disette d'eau, cet hiver; et s'il ne serait pas opportun d'avoir une pompe additionnelle en réserve?

Le surintendant répond sur la quantité d'eau actuellement pompée, sur la capacité de chaque pompe; il ajoute qu'une disette d'eau n'est pas à craindre pour cet hiver si l'on n'éprouve pas de plus sérieux accidents que ceux qui se sont déjà produits. Néanmoins, il ne serait pas opposé au projet de mettre en réserve une nouvelle pompe.

Etant alors soumise la question d'acheter la pompe électrique qui se trouve à la station de pompes du haut niveau, il est

*Résolu:* Que cette assemblée s'ajourne à vendredi, le 22 du courant, à 10 heures a.m., et que, dans l'intervalle, le surintendant demande à la "John McDougall Cal. Iron Works Co." à quel prix elle vendrait la pompe électrique qui se trouve à la station de pompes du haut niveau; si cette pompe peut être actionnée par la vapeur; et combien de temps elle prendrait pour transporter et installer cette pompe à la station du bas niveau. Et que le surintendant soit prié de préparer un rapport pour la prochaine assemblée.

3.—Répondant à une question de M. l'échevin Nault, le surintendant déclare qu'il serait certainement fort avantageux pour la Ville d'avoir un grand réservoir de réserve sur le haut de la montagne.

M. l'échevin Nault

*Propose:* Que M. Janin reçoive instruction d'étudier, de concert avec M. Lesage, le projet de la construction d'un réservoir devant contenir 300,000 ou 400,000 millions de gallons d'eau, pouvant servir aux besoins domestiques, comme aux besoins d'un service de haute pression; et qu'il soit prié de faire rapport à cette Commission dans le plus court délai.

Cette proposition est adoptée.

*Ajournement.*

FRANK DOWD,  
Secrétaire.

COMMISSION DE L'HOTEL DE VILLE

Compte rendu de l'assemblée du 20 novembre

Sont présents: MM. les échevins Labrecque, président, De Serres, Giroux, Lévy, J.-B.-A. Martin, Ward et Gadbois.

HOTEL DE VILLE

1.—M. le président fait verbalement rapport de l'inspection des hôtels de ville de Saint-Henri et de Sainte-Cunégonde qu'ont faite les membres de cette Commission, samedi après-midi, le 16. Il rapporte que la location de la salle municipale de Sainte-Cunégonde est un sujet de plainte de la part de la Police et de nombre de citoyens de ce quartier. Les citoyens et la Police de Saint-Henri sont également, pour la majeure partie, opposés à la location de la salle municipale de ce quartier, qui ne pourra effectivement qu'incommoder les pompiers dont le dortoir est placé immédiatement à côté de l'escalier qui conduit à la salle et au-dessous de la scène de cette salle publique.

M. le chanoine Décarie, curé de la paroisse Saint-Henri, se présente devant la Commission. Comme curé, il n'a pas à se plaindre de l'immoralité des spectacles de vues animées que l'on se propose de donner à la salle municipale de Saint-Henri; mais, comme président de la Commission scolaire de Saint-Henri, il doit combattre l'esprit de dissipation que ces spectacles engendrent parmi la jeunesse écolière. Il ajoute qu'il est peu désirable que des spectacles soient régulièrement donnés, le dimanche, dans une salle en face de l'église paroissiale. Enfin, il rappelle qu'il a été verbalement entendu, lors de l'annexion, que la salle municipale de Saint-Henri serait maintenue au service du quartier, pour des fins de charité, politiques, etc.

M. A. Beaudoin, gérant de la "Olympia Amusement Co.", déclare que les enfants viennent peu aux spectacles du soir, attendu que la matinée du jeudi leur est réservée à des prix réduits.

Etant alors reprises en considération les soumissions pré-

of each pump? What reports had been made by him to improve the department, and if in his opinion the City will be safe from shortage of water this winter? If it would not be advisable to have an additional pump in reserve.

The superintendent replied as to the water being pumped, the capacity of each pump, etc.; also that if no greater accidents than have already occurred, he did not think there would be any shortage of water this winter, but at the same time it would not be out of the way to have a duplicate pump in reserve. The question of purchasing the electric pump at the high level pumping station being taken up, it was:

*Resolved:* That the Committee adjourn until Friday, the 22nd instant, at 10 o'clock a.m., that, in the meantime, the superintendent communicate with the John McDougall Cal. Iron Works Co. and ask them their price for the electric pump at the high level pumping station? If it could be converted into a steam pump? The time it would require to remove and erect it at the low level pumping station, etc., and that he prepare a report in consequence for the next meeting.

3.—In reply to a question put by Ald. Nault, the superintendent stated that it certainly would be a good thing if the City had a large storage reservoir high up on the mountain.

Ald. Nault therefore

*Moved:* That Mr. Janin, the superintendent, and his asst. Mr. Lesage, be instructed to study a project for the construction of a reservoir to contain 300,000 or 400,000 millions gallons of water, to be used for domestic as well as for high pressure service, and report to the Committee with the least possible delay.

The motion was carried.

*Adjourned.*

FRANK DOWD,  
Secretary.

CITY HALL COMMITTEE

Report of meeting held the 20th of November.

Present: Ald. Labrecque, chairman, DeSerres, Giroux, Lévy, J.-B.-A. Martin, Ward and Gadbois.

CITY HALL

1.—The chairman reported verbally as to the inspection of the St. Henry and Ste. Cunégonde town halls made by the members of this Committee, Saturday afternoon, the 16th inst. He stated that the renting of the Ste. Cunégonde town hall had caused complaint from the Police, and also from many other citizens of the ward in question. Citizens and the Police of St. Henry were also, for the greater part, opposed to the renting of the municipal hall of said ward. It was held if the hall were rented it would undoubtedly be a nuisance for the firemen whose sleeping room was close by the stairs which lead to the hall and under the stage of said public hall.

Canon Décarie, curate of the parish of St. Henry, appeared before the Committee. In his capacity of curate, he said that while he could not complain of the immorality of moving pictures which might be exhibited in the municipal hall of St. Henry, still as president of the Board of School Commissioners, he must oppose the spirit of dissipation which such pictures generated among young students. He added that it was not very desirable that entertainments should be regularly given on Sundays, opposite the parish church. Finally, he remarked that it was verbally understood, at the time of annexation, that the municipal hall of St. Henry would be maintained for the use of the ward, and for charitable, political, purposes, etc. only.

Mr. A. Beaudoin, manager of the Olympia Amusement Co., stated that children did not often come to the night entertainments, as Thursday matinees were reserved for them at reduced prices.

The tenders submitted at the last meeting of this Com-

sentées à la dernière assemblée de cette Commission, pour la location de la salle municipale de Saint-Henri,

M. l'échevin Martin

*Propose:* Qu'aucune soumission ne soit acceptée.

La Commission se partage sur cette proposition:

*Pour:* Martin, Gadbois, Ward, Labrecque—4.

*Contre:* DeSerres, Lévy, Giroux—3.

Ladite proposition est ainsi affirmativée, et il est

*Résolu:* En conséquence.

2.—Soumise et lue une requête de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada, qui demande l'usage de la salle municipale de Saint-Henri pour le 17 décembre prochain.

M. l'échevin Guay déclare que ladite Fédération demande l'usage de ladite salle dans un but de charité.

Sur proposition de M. l'échevin Gadbois, il est

*Résolu:* Que cette requête soit accordée, pourvu que la Fédération des Ouvriers Textiles fasse usage de ladite salle dans un but de charité, qu'elle s'entende avec le Cercle Saint-Henri pour l'usage de la lumière et des accessoires de théâtre, et que la Ville n'ait à encourir aucune dépense.

3.—*Résolu:* De prier le président du Cercle Saint-Henri de venir s'entendre avec le président de cette Commission au sujet de l'occupation de la salle municipale de Saint-Henri par ledit Cercle.

4.—Soumise et lue une invitation, adressée aux membres de cette Commission, d'assister à une représentation dramatique donnée par le Cercle Saint-Henri à la salle municipale de Saint-Henri, les 20 et 21 du courant.

*Résolu:* D'accuser réception et de remercier le Cercle Saint-Henri de cette invitation.

5.—A la suggestion de M. le président, il est

*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport demandant l'autorisation d'opérer le virement d'un montant de \$120, du crédit affecté aux téléphones, et d'appliquer ce montant au Téléphone des Marchands.

6.—Soumise et lue une lettre du surintendant du service des Licences, demandant une lampe électrique portative pour deux employés de son département, qui manquent presque totalement d'éclairage.

Accordée.

7.—Soumise et lue une requête du guide de l'Hôtel de Ville, demandant un uniforme d'hiver et demandant aussi d'être mis sur le même pied que les employés de l'Hôtel de Ville qui commencent leur service à 9 heures du matin pour le finir à 5 heures du soir.

Accordée.

8.—Des requêtes pour augmentation de salaires sont déposées sur le bureau pour être prises en considération lors de la réquisition des crédits pour le prochain exercice.

"GAZETTE MUNICIPALE"

9.—Soumis un rapport conjoint du contrôleur de la Ville, du commis des Impressions et du directeur de la *Gazette Municipale* sur les soumissions reçues à la dernière assemblée de cette Commission pour l'affermage de la *Gazette Municipale*. Ce rapport comporte le tableau comparatif suivant des prix soumis:

	Par année	Par année
La Cie de Publications Commerciales	\$2,725 pour	1,200 pages
La Cie Marchand Frères, Limitée	2,855 pour	1,200 pages
A.-P. Pigeon.	3,185 pour	1,075 pages

*Résolu:* De référer ce rapport à la sous-commission de la *Gazette Municipale*.

10.—Le commis des Impressions et de la Papeterie fait verbalement rapport que, à moins de changer complètement le mode établi depuis des années, il n'est pas possible de fournir au service de l'inspection des Edifices un registre permettant l'inscription en duplicata des Permis de Construction, telle que l'a recommandée cette Commission à la suggestion du président de la Commission des Incendies et de l'Eclairage.

*Résolu:* De faire part de ce rapport à la Commission des Incendies et de l'Eclairage et de prier M. l'échevin Martin de représenter au président de la Commission des Incendies et de l'Eclairage que doit être suivi l'ordre du Conseil qui a ordonné que le département de l'Inspection des Edifices fournisse hebdomadairement à la *Gazette Municipale* les Permis de Construction, la Commission de l'Hôtel de Ville étant disposée à fournir au commis proposé à l'en-

mittee for the renting of the St. Henry municipal hall were then considered.

Ald. Martin

*Moved:* That no tender be accepted.

The Committee divided:

*Yeas:* Martin, Gadbois, Ward and Labrecque—4.

*Nays:* DeSerres, Lévy and Giroux—3.

The said motion was thus carried, and

*Resolved:* Accordingly.

2.—Submitted and read a petition from the "Fédération des Ouvriers Textiles du Canada", asking for the use of the St. Henry town hall for the 17th of December next.

Ald. Guay stated that the said Federation asked the said hall for a charitable purpose.

On motion of Ald. Gadbois, it was

*Resolved:* That said report be granted, provided the "Fédération des Ouvriers Textiles" use the hall for a charitable purpose, that it arranges with the "Cercle Saint-Henri" for the use of lights and of the stage furniture, and that the City does not incur any expense.

3.—*Resolved:* That the president of the "Cercle Saint-Henri" be instructed to arrange with the chairman of this Committee anent the occupying of the St. Henry municipal hall by the said "Cercle".

4.—Submitted and read an invitation sent to the members of the Committee, to attend a dramatic entertainment to be given by the "Cercle Saint-Henri" in the municipal hall of St. Henry, the 20 and 21 instant.

*Resolved:* To acknowledge receipt and thank the "Cercle Saint-Henri" for its invitation.

5.—At the chairman's suggestion, it was

*Resolved:* That a report be made to Council asking authority to vary a sum of \$120 from appropriation voted for telephones and apply said amount to Merchants' Telephone.

6.—Submitted and read a letter from the superintendent of the License department, asking for a portable electric light for two employees of his department who are almost completely in the dark.

Granted.

7.—Submitted an application from the City Hall guide, asking for a winter uniform, and also, asking to be placed on the same footing as employees of the City Hall who commence work at 9 o'clock a.m., and stop at 5 o'clock p.m.

Granted.

8.—Petitions for increases of salaries were laid on the table and will considered when the requisition for next year's appropriations are made up.

"MUNICIPAL GAZETTE"

9.—Submitted a joint report from the City comptroller, the Printing and Stationery clerk, and the editor of the *Municipal Gazette*, on tenders received at the last meeting of this Committee for the renting of the *Municipal Gazette*. The report included a tabulated statement of prices made as follows:

	Per annum	Per annum
The Trades Publishing Co.	\$2,725 for	1200 pages
La Cie Marchand Frères, Limitée	2,855 for	1200 pages
A. P. Pigeon.	3,185 for	1075 pages

*Resolved:* That said report be referred to the sub-committee *re* *Municipal Gazette*.

10.—The Printing and Stationery clerk reported verbally that, unless the mode established for several years past is changed, it would be impossible to supply the Building inspection department with a register which would allow the inscription in duplicate of Building permits, as recommended by this Committee at the suggestion of the chairman of the Fire and Light Committee.

*Resolved:* To communicate this report to the Fire and Light Committee, and to instruct Ald. Martin to represent to the chairman of the Fire and Light Committee that the order of Council to the Building inspection department, that it should supply weekly to the *Municipal Gazette* the Building Permits, must be obeyed; the City Hall Committee being willing to supply the clerk in charge of the registra-

gistrement de ces permis des feuilles imprimées qui réduiront à moins d'une demi-heure par semaine le travail qui lui est demandé par la *Gazette Municipale*.

## IMPRESSIONS ET PAPETERIE

11.—A la demande formulée par la Commission, le secrétaire produit les textes de loi et résolutions régissant la publication des annonces de la Ville dans les journaux.

M. l'échevin Gadbois

*Propose:* Que le greffier de la Ville reçoive instruction de publier les annonces de fin de semaine, c'est-à-dire les annonces qu'il recevra des départements le vendredi et le samedi, dans les journaux hebdomadaires suivants, savoir: *Le Bulletin* et *L'Opinion*, sans pour cela discontinuer la publication de ces mêmes annonces dans les journaux quotidiens où elles sont actuellement publiées.

Question référée aux avocats de la Ville pour savoir si la proposition de M. l'échevin Gadbois peut être adoptée sans contravention à l'article 533 de la charte, amendé en 1904.

*Adjournement.*

L. de MONTIGNY,  
*Secrétaire.*

## CONSEIL MUNICIPAL

## ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 25 NOVEMBRE

## ORDRE DU JOUR

## RAPPORT

1. *Hygiène et Statistiques.*—Pour acheter un certain emplacement pour un bain public.

## REGLEMENTS

2. 2ème et 3ème lectures d'un règlement *re* bonnes mœurs (Lapointe, L. A.)
3. 2ème et 3ème lectures d'un règlement pour permettre à la Cie du Chemin de fer des Comtés du Sud de pénétrer dans la Ville. (Martin, J. B.-A.)
4. 2ème et 3ème lectures d'un règlement *re* construction des édifices sur la rue Dorchester et autres rues. (Yates.)
5. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 260. (Leclaire), (Yates), (Nault).
6. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement *re* fonds de retraite pour les employés municipaux. (Gadbois.)
7. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 50. (Larivière.)
8. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 340. (Larivière.)
9. 2ème et 3ème lectures d'un règlement à l'effet de permettre à la Cie des tramways d'établir un transbordeur de charbon. (Larivière.)

## MOTIONS

10. *Gadbois.*—Pour une règle du Conseil *re* droit de demander que l'étude des rapports qui sont présentés soit différée.
11. *Dagenais.*—Pour amender le règlement No 268.

## REGLEMENTS

12. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement concernant les édifices sur le Parc Crémazie. (Houlé.)
13. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement concernant les édifices sur la rue du Palais. (Houlé.)

## MOTIONS

14. *Dagenais.*—Pour amender le règlement No. 318.
15. *Nault.* Pour qu'aucun privilège exclusif ne soit accordé pour la fourniture de l'électricité.
16. *Proulx.*—Pour réglementer la construction des édifices sur l'avenue Esplanade et sur d'autres rues.
17. *Labrecque.*—Pour amender le règlement No. 308.

tion of said permits, with printed forms which will reduce to one-half hour's labor per week the work which is asked from him for the *Municipal Gazette*.

## PRINTING AND STATIONERY.

11.—As instructed by the Committee, the secretary filed law texts and resolutions concerning the publishing of City advertisements in the newspapers.

Ald. Gadbois

*Moved:* That the City clerk be instructed to publish the advertisements he may receive from departments on Fridays and Saturdays, in the following weekly papers, to wit: *Le Bulletin* and *L'Opinion*, without discontinuing for that reason the publication of said advertisements in the daily papers in which the same are presently published.

Referred to the City attorneys as to whether Ald Gadbois' motion can be adopted without interfering with article 533 of the City charter as amended in 1904.

*Adjourned.*

L. de MONTIGNY,  
*Secretary.*

## CITY COUNCIL

## SPECIAL MEETING OF THE 25th OF NOVEMBER

## ORDER OF THE DAY.

## REPORT

1. *Hygiene and Statistics.*—To purchase certain site for a public bath.

## BY-LAWS

2. 2nd and 3rd reading of a by-law *re* good morals. (Lapointe, L. A.)
3. 2nd and 3rd reading of a by-law to allow Southern Counties Railway to enter the City. (J. B. A. Martin.)
4. 2nd and 3rd reading of a by-law *re* buildings on Dorchester street and on other streets. (Yates.)
5. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 260. (Leclaire), (Yates), (Nault).
6. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re* pension fund for civic employes. (Gadbois.)
7. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 50. (Larivière.)
8. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 340. (Larivière.)
9. 2nd and 3rd reading of a by-law to allow the M. S. B. Co. to erect a coal conveyor. (Larivière.)

## MOTIONS

10. *Gadbois.*—For a rule of Council *re* right to call "Next Meeting."
11. *Dagenais.*—To amend by-law No. 268.

## BY-LAWS

12. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re* buildings on Crémazie Park. (Houlé.)
13. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re* buildings on Palais street. (Houlé.)

## MOTIONS

14. *Dagenais.*—To amend by-law No. 318.
15. *Nault.*—That no exclusive contract be granted for electricity.
16. *Proulx.*—To regulate buildings on Esplanade avenue and other streets.
17. *Labrecque.*—To amend by-law No. 308.



## REGLEMENT

18. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No 34. (Yates).

## MOTION

19. *Lapointe, L. A.*—Pour un règlement *re* taxes et pour abroger certains règlements.

## REGLEMENT

20. 3ème lecture d'un règlement à l'effet d'annexer Notre-Dame des-Neiges. (Lavallée).

## RAPPORT

21. *Hygiène et Statistiques.*—Pour protester la Montreal Water & Power Co.

## REGLEMENTS

22. 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 333 *re* paix publique. (Proulx).  
 23. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement à l'effet de permettre à J. Coristine de poser un tuyau à travers la rue St-Nicolas. (White).  
 24. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement à l'effet de permettre à J.-H. Nault de fournir la lumière, le calorique et la force motrice. (Lapointe, L.-A.)  
 25. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement à l'effet de permettre à G. DeSerres de fournir la lumière et la force motrice. (Lapointe, L.-A.)  
 26. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement *re* bibliothèque publique. (Mercier).  
 27. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement codifiant les règlements concernant l'hygiène. (Dagenais).  
 28. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 33. (Guay).  
 29. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement *re* passerelle au-dessus de la ruelle Fortification. (Larivière).  
 30. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement *re* route de tramway de la rue Rachel. (Larivière).  
 31. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement *re* bibliothèque technique. (Lévy).

## MOTIONS

32. *Martin, J. B. A.*—Pour abroger une résolution *re* Chemin de fer des Comtés du Sud.  
 33. *White.*—Pour permettre à la compagnie dite "Pintsch Compressing Co." de poser des tuyaux.

## REGLEMENT

34. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement permettant aux compagnies de tramways de transporter des marchandises. (White).

## MOTIONS

35. *Payette.*—Pour amender règlement *re* compagnies d'assurance.  
 36. *Nault.*—Pour amender le règlement No. 197 *re* fumier et ordures ménagères.  
 37. *Yates.*—Pour abroger le vote sur la deuxième lecture du règlement annexant Notre-Dame des-Neiges.

## RAPPORTS

38. *Voirie.*—Pour changer le nom de la rue Saint-Alphonse ainsi que le nom de la ruelle Saint-Pierre.  
 39. *Voirie.*—Pour annuler le contrat passé avec MM. Latreille & Frère.  
 40. *Police.*—Pour augmenter le traitement du quartier-maître Holland.  
 41. *Police.*—Soumettant réponses à certaines questions posées par l'échevin Mercier.

## MOTIONS

42. *Molson.*—Pour changer le nom de la rue Bertrand en celui de Gain.  
 43. *Lavolette.*—Pour changer le nom de la rue Bertrand en celui de Cartier.  
 44. *Ward.*—Pour acquérir l'exploitation de la Cie "M. W. & P. Co."  
 45. *Ward.*—Pour reconsidérer le vote sur la motion faite par l'échevin Sadler, à l'effet d'amender le projet de règlement *re* réduction du prix de l'eau.

## BY-LAW

18. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 34. (Yates).

## MOTION

19. *Lapointe, L. A.*—For a by-law *re* taxes and to repeal certain by-laws.

## BY-LAW

20. 3rd reading of a by-law to annex Notre-Dame des Neiges. (Lavallée).

## REPORT

21. *Hygiene and Statistics.*—To protest Montreal Water & Power Co.

## BY-LAWS

22. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 333 *re* public peace. (Proulx).  
 23. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to allow J. Coristine to lay a pipe across St. Nicholas Street. (White.)  
 24. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to allow J. H. Nault to supply light, heat and power. (Lapointe L. A.)  
 25. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to allow G. DeSerres to supply light and power. (Lapointe, L. A.)  
 26. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re* public library. (Mercier).  
 27. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to codify the by laws concerning health. (Dagenais).  
 28. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 33. (Guay).  
 29. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re* arcade over Fortification lane. (Larivière).  
 30. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re* Rachel street car route. (Larivière).  
 31. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re* technical library. (Levy).

## MOTIONS

32. *Martin, J. B. A.*—To repeal resolution *re* Southern Counties Railway.  
 33. *White.*—To allow Pintsch Compressing Co. to lay pipes.

## BY-LAW

34. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to allow tramway companies to convey freight. (White).

## MOTIONS

35. *Payette.*—To amend by laws *re* insurance Companies.  
 36. *Nault.*—To amend by-law No. 197 *re* manure and house offal.  
 37. *Yates.*—To repeal vote on second reading of by-law to annex Notre Dame des Neiges.

## REPORTS

38. *Road.*—To change name of St. Alphonse street and St. Peters lane.  
 39. *Road.*—To annul contract of Messrs. Latreille & Frère.  
 40. *Police.*—To increase salary of Quartermaster Holland.  
 41. *Police.*—Submitting replies to certain questions put by Ald. Mercier.

## MOTIONS

42. *Molson.*—To change name of Bertrand street to Gain.  
 43. *Lavolette.*—To change name of Bertrand street to Cartier.  
 44. *Ward.*—To acquire M. W. & P. Co.  
 45. *Ward.*—To reconsider vote on motion made by Ald. Sadler to amend proposed by-law *re* reduction of water rates.

**RAPPORT**

46. *Hôtel-de-Ville*.—Pour donner un local plus spacieux aux évaluateurs.

**MOTION**

47. *Yates*.—Pour abroger résolution re hôtel de ville de Sainte-Cunégonde.

**REGLEMENTS**

- 48. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 270. (Gadbois).
- 49. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No. 270. (N. Lapointe.)
- 50. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No 299 re pain (M. Martin.)

**MOTIONS**

- 51. *Lapointe, L. A.*—Re conduits souterrains.
- 52. *Lapointe, L. A.*—Pour augmenter les gages des charretiers et des journaliers.
- 53. *Nault*.—Concernant la construction d'un réservoir additionnel.
- 54. *Larivière*.—Pour demander au gouvernement fédéral de faire adopter une loi au sujet des ouvriers.

**RAPPORTS**

- 55. *Incendies et Eclairage*.—Pour ne pas permettre à la Cie S. Carsley d'agrandir son écurie.
- 56. *Présidents*.—Pour fixer les heures de travail et les gages des journaliers.

**REGLEMENT**

57. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement à l'effet d'annexer Notre-Dame de Grâce. (Lavallée).

L. O. DAVID,  
Greffier de la Ville.

**REPORT**

46. *City Hall*.—To give more room to the Assessors' department.

**MOTION**

47. *Yates*.—To repeal resolution re Ste. Cunegonde Town Hall.

**BY-LAWS**

- 48. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 270. (Gadbois).
- 49. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 270. (N. Lapointe).
- 50. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 299 re bread. (M. Martin).

**MOTIONS**

- 51. *Lapointe, L. A.*—Re underground conduits.
- 52. *Lapointe, L. A.*—To increase wages of carters and laborers.
- 53. *Nault*.—Anent construction of an additional reservoir.
- 54. *Larivière*.—For federal legislation anent laborers.

**REPORTS**

- 55. *Fire and Light*.—Not to allow the S. Carsley Co. to extend their stable.
- 56. *Chairmen*.—To fix working hours and wages of laborers.

**BY-LAW**

57. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to annex N. D. de Grâce. (Lavallée).

L. O. DAVID,  
City Clerk.



**Avis aux Contribuables**  
ELECTIONS MUNICIPALES

Les contribuables sont priés de se rappeler qu'aucune personne endettée envers la Ville, pour taxes personnelles ou taxes d'eau, le 1er décembre,

**N'AURA LE DROIT DE VOTER**

aux prochaines élections municipales.

Toutes taxes doivent être payées (avec intérêt à compter de 1er septembre) le ou avant le

**30 DE NOVEMBRE**

W. ROBB,  
Trésorier de la Cité.

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITÉ,  
HÔTEL DE VILLE,  
Montréal, 20 novembre 1907.



**NOTICE to RATEPAYERS**  
CIVIC ELECTIONS

Ratepayers are respectfully reminded that no one indebted to the City for Personal Taxes or Water Rates on the 1st December will be

**ENTITLED TO VOTE**

at the ensuing Municipal Elections.

All such taxes must be paid (with interest from 1st September) on or before the

**30th NOVEMBER**

W. ROBB,  
City Treasurer.

CITY TREASURER'S OFFICE,  
CITY HALL,  
Montreal, 20th November 1907.



**AVIS PUBLIC**  
Règlement No 370

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Montréal, en vertu des pouvoirs que lui confère la charte de ladite Cité, a adopté un règlement intitulé "Règlement No. 370 pour empêcher la circulation de certaines voitures dans certaines rues".

L. O. DAVID,  
Greffier de la Cité.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ,  
HÔTEL DE VILLE,  
Montréal, 19 novembre 1907.



**PUBLIC NOTICE**  
By-Law No. 370

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Council of the City of Montreal, in virtue of the powers conferred upon it by the Charter of the said City, has adopted a by-law known as "By-law No. 370 to prevent the traffic of certain vehicles in certain streets".

L. O. DAVID,  
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,  
CITY HALL,  
Montreal, Nov. 19th, 1907.



# EGOUT

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le rôle spécial pour la construction d'un égout construit par la municipalité du Village DeLorimier dans la rue Iberville, entre la rue Rachel et la voie du chemin de fer du Pacifique Canadien. La quote-part du coût de cet égout payable par la Cité à savoir: sept mille cinq cents dollars (\$7,500) sera répartie sur les propriétaires des immeubles que longent le côté Est de ladite rue Iberville, au moyen d'un rôle de perception préparé par l'inspecteur de la Cité, suivant la loi.

Et que ledit rôle a été déposé en son bureau, à l'Hôtel de Ville, où les intéressés peuvent les voir et les consulter jusqu'à mardi, le deuxième jour du mois de décembre 1907, à midi, et qu'il sera alors présenté pour recevoir et examiner toutes plaintes relatives audit rôle avant que les comptes soient placés entre les mains du trésorier de la Ville pour perception suivant la loi.

JOHN-R. BARLOW,  
*Inspecteur de la Cité.*

BUREAU DE L'INSPECTEUR DE LA CITÉ,  
HÔTEL DE VILLE,  
Montreal, 20 novembre 1907.



# SEWER

PUBLIC NOTICE is hereby given that the undersigned City Surveyor has completed the Special Assessment Roll for a sewer constructed by the Municipality of the Village of DeLorimier in Iberville street, between Rachel street and the C. P. R. track. The City's share of the cost of such sewer, viz.: \$7,500, will be levied on the proprietors of immoveables bordering upon the East side of said Iberville street, by means of an assessment roll prepared by the City Surveyor, according to law.

And that the roll has been deposited in his office, in the City Hall where it may be seen and examined by all parties interested until Tuesday, December 2nd 1907, at 12 o'clock, that he will then and there hear and examine all complaints in relation to such special roll of assessment before the amounts are delivered to the City Treasurer, in accordance with the law.

JOHN R. BARLOW,  
*City Surveyor.*

CITY SURVEYOR'S OFFICE,  
CITY HALL,  
Montreal, November 20th, 1907.



# Egouts

## Service de la Voirie

AVIS PUBLIC est par le présent donné que l'on se propose de construire immédiatement des égouts dans les rues ou sections de rues suivantes, savoir:

RUE LEMOINE—De la rue St-Pierre en allant vers l'Est, 190 pieds.

RUE DAVIDSON—De la rue Nolan en allant vers le Sud, environ 300. pieds.

Les propriétaires qui désirent faire des raccordements devront en donner avis à l'inspecteur de la Ville sans retard, car une fois l'égout construit, ils devront se procurer un permis et déposer un certain montant d'argent pour couvrir le coût approximatif du raccordement.

Toutes réclamations pour égouts existants déjà dans les dites rues ou parties de rues, devront être produites au bureau de l'inspecteur de la Voirie, sous deux mois après l'achèvement du nouvel égout.

Toutes informations se rapportant aux égouts que l'on doit construire seront fournies au bureau de l'inspecteur de la Ville.

Le tout suivant le règlement No 298 concernant les égouts.

JOHN-R. BARLOW,  
*Inspecteur de la Cité.*

BUREAU DE L'INSPECTEUR DE LA CITÉ,  
HÔTEL DE VILLE,  
Montréal, 20 novembre 1907.



# Sewers

## ROAD DEPARTMENT

PUBLIC NOTICE is hereby given that it is proposed to construct sewers in the undermentioned streets or sections of street, namely:

LEMOINE STREET—From St. Peter street to a point 190 feet East.

DAVIDSON STREET — From Nolan street to a distance of about 300 feet southwards.

Proprietors wishing connections must notify the City Surveyor at once, as after sewer is completed, permit must be taken out and sum deposited to cover estimated cost of such connections. Claims for existing sewers in said streets must be filed with the City Surveyor within two months after the completion of the new sewer.

Any information with regard to sewers to be built will be given at the office of the City Surveyor, all in accordance with By-law No. 298 concerning sewers.

JOHN R. BARLOW,  
*City Surveyor.*

CITY SURVEYOR'S OFFICE,  
CITY HALL,  
Montreal, November 20th, 1907.



# Parc LaFontaine

## LOUAGES D'EMBARCATION

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, seront reçues au bureau du greffier de la Cité, Hôtel de Ville, jusqu'à midi LUNDI LE 2 DECEMBRE PROCHAIN,



# LaFontaine Park

## HIRING BOATS

SEALED TENDERS, addressed to the undersigned, will be received at the City Clerk's office, City Hall, up to noon, on MONDAY, THE 22nd DECEMBER NEXT, for the pri-

pour le privilège de louer des embarcations au public sur l'étang inférieur du Parc LaFontaine.

Les personnes qui désirent soumissionner pourront obtenir tous les renseignements dont elles ont besoin et se procurer des copies du cahier des charges, et des blancs de soumission, en s'adressant au secrétaire de la Commission des Parcs, Hôtel de Ville.

Ces soumissions seront ouvertes par le greffier de la Cité, en présence des intéressés à la première séance de la Commission des Parcs et Traverses, qui suivra leur réception.

La Commission des Parcs et Traverses ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune autre des soumissions. Elle se réserve aussi le droit d'exiger un dépôt comme garantie de la bonne foi des soumissionnaires.

Par ordre,

L-O. DAVID,  
Greffier de la Cité.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ,  
HÔTEL DE VILLE,  
Montréal, 22 novembre 1907.

privilege of hiring boats to the public on the lower pond of LaFontaine Park.

Parties desiring to tender for the same may obtain all information required as well as copies of the specifications and forms of tender by applying to the secretary of the Parks Committee, City Hall.

The tenders will be opened by the City Clerk, in the presence of the interested parties, at the first meeting of the Parks and Ferries Committee following the reception thereof.

The Parks and Ferries Committee do not bind themselves to accept the highest or any tender. They also reserve the right to require a deposit as a guarantee of the good faith of the tenderers.

By order,

L. O. DAVID,  
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,  
CITY HALL,  
Montreal, 22nd November 1907.

MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS—TRANSFERS OF PROPERTIES

HOCHELAGA & JACQUES-CARTIER

Quartier Ward.	No. d'enregistrement Registration Number.	Date de l'enregistrement Date of registration.	Date du contrat Date of deed.	Vendeur Vendor.	Acquéreur Purchaser.	No. du cadastre Cadastral number.	Etendue—Area.	Rue Street.	Genre.—a—Descript.	Prix Price.
Duvernay...	139285	11 nov. 1907	16 oct. 1907	Ve H. Baby	J. L. Clément	8-94 à 97	10000	Marie-Anne	L	\$4200 00
St. Gabriel...	139293	11 " " "	8 nov. " "	J. J. Robson esqual.	Geo. Mason	3308-C, P. 3308-H	2085	Charlevoix	L	3000 00
St. Denis...	139303	11 " " "	8 " " "	W. Larose	J. Bte A. Pelletier	1/2 S. 331-101	2150	524 à 526 Cham- bord	B	2750 00
Hochelaga...	139306	11 " " "	9 " " "	P. Galipeau	G. Gougeon	80-162	7200	496 Moreau	B	1100 00
St. Denis...	139307	12 " " "	8 " " "	L. & O. St. Jean	E. Jannard	339-393	2575	Marquette	L	689 50
St. Marie...	139323	12 " " "	30 oct. " "	De A. Létang	O. Dinelle	166-530	1760	Iberville	L	500 00
St. J. Bte...	139325	12 " " "	30 " " "	De A. E. Lewis	D. E. Pergantes	1/5 ind. 402	34500	Mont Royal	L	5150 00
St. Denis...	139349	12 " " "	9 nov. " "	The St. D. L. Coy	F. Bombarbier	1/2 N. O. 8-152	2750	Cowan	L	300 00
do	139350	12 " " "	9 " " "	do	J. A. Nantel	7-248		Labelle	L	288 75
do	139351	12 " " "	9 " " "	do	De F. Montpetit	1/2 N. O. 8-748	2545	1958 Labelle	L	191 62
Duvernay...	139352	12 " " "	9 " " "	J. C. H. Lacroix	De A. Paquette	12-41	3225	St. Hubert	L	1775 00
St. Denis...	139358	12 " " "	11 " " "	N. L. dit Deslauriers	C. Keenan	196-62	2550	893 à 895 Drolet	B	2650 00
do	139363	13 " " "	8 " " "	D. Leclair	Ve J. Bte Cadieux	325-364	1340	St. Hubert	B	3000 00
Hochelaga...	139371	13 " " "	7 " " "	N. Boivin	O. Soucy	29-1065	2125	538a Joliette	B	1550 00
Duvernay...	139379	13 " " "	7 " " "	De J. Hamel	G. Courville	8-253	2500	Boyer	L	900 00
St. Denis...	139381	13 " " "	11 " " "	M. Rousseau	P. Lemieux	329-163	2000	237a à 241a Bre- beuf	B	3600 00
St. J. Bte...	139385	13 " " "	17 oct. " "	J. O. Quenneville	M. Leviitt	15-375 & 376	2800	368 à 378 Rivard	B	710 00
Duvernay...	139386	13 " " "	26 " " "	N. O. Mathieu	O. Boudrias	1-233	2575	25 à 27 Fabre	B	3600 00
St. Denis...	139387	13 " " "	31 " " "	U. Lacasse	P. J. Bertrand	325-74	1650	1316 à 1318 St. André	B	2100 00
Duvernay...	139389	13 " " "	11 nov. " "	N. C. Mathieu	F. X. Boudrias	1-234	2575	29 à 31 Fabre	B	3600 00
St. Denis...	139391	13 " " "	12 " " "	The St. D. L. Coy	La Boire	8-742	4992	Labelle	L	571 25
do	139392	13 " " "	12 " " "	do	Jos. Roby	1/2 S. E. 8-650	2500	Huntly	L	262 50
do	139393	13 " " "	12 " " "	do	J. O. Martin	do		do	L	500 00
do	139397	13 " " "	6 " " "	La Cie des T. du P. A.	Nap. Houlé	5-178 & 179	5500	Dufferin	L	700 00
Hochelaga...	139404	13 " " "	6 " " "	J. Marion	S. Vallée	23-608	3025	Nicolet	B	1290 72
do	139405	13 " " "	6 " " "	A. Comber	do	23-607		412 à 416 Nicolet	B	1290 72
do	139406	13 " " "	6 " " "	T. K. Watson	do	23-606		do	B	1719 85
St. Denis...	139418	14 " " "	22 oct. " "	Fred. Leduc	Delle A. Leduc	7-116	2725	1576c St. Hubert	B	1000 00
Ste. Cuné- gonde	139419	14 " " "	30 " " "	J. B. Clay	The M. C. & D. S. Bk.	419, P. 420	3825	1495 à 1505 St. Jacques & 149 à 157 Vinet	B	16800 00
Duvernay...	139426	14 " " "	6 nov. " "	J. H. David	De V. Payette	1-373	2600	Marie-Anne	B	3500 00
St. Denis...	139443	14 " " "	9 " " "	Amherst P. L. Coy	Chs Sarazin	5-357	2750	Dufferin	L	275 00
St. Henri...	139454	14 " " "	6 " " "	V. Groulx	O. Gour	P. 1778, P. 1779	2945	242 à 244 Ste. Emélie	B	3500 00
Duvernay...	139460	15 " " "	14 " " "	J. H. David	N. U. Lacasse	1-374	2500	Marie-Anne	B	6000 00
Hochelaga...	139466	15 " " "	14 " " "	Jos. Alary	J. Bte Champagne	29-427	2750	Ontario	L	1150 00
St. Denis...	139467	15 " " "	5 " " "	H. R. Drummond	J. Bte alias M. Pepin	S. 331-192	1837-6	636 Cardinal	L	185 00
St. Marie...	139469	15 " " "	13 " " "	The R. L. & Imp. Co.	E. Leroux	172-181 & 182	4320	St. Jérôme	L	750 00
do	139470	15 " " "	13 " " "	do	U. Sauriol	172-425	1950	315 3ème Ave.	L	200 00
do	139471	15 " " "	13 " " "	do	A. Courtois	172-1033		8ème Ave	L	175 00
Hochelaga...	139472	15 " " "	13 " " "	The M. Gas Coy	J. Kubilis	159-131	1804	Berey	L	306 68
St. Marie...	139473	15 " " "	9 " " "	The R. L. & Imp. Co.	A. Shevlen	172-876 & 877	4500	379a 10ème Ave	L	370 00
do	139474	15 " " "	13 " " "	do	V. Malouin	172-223, 172-2233	3900	571 6ème Ave	L	350 00
St. Denis...	139481	15 " " "	14 " " "	Les F. del'Inst. Chrét.	A. Frenette	339-340	2678	Fabre	L	535 60
do	139482	15 " " "	14 " " "	do	J. Frechette	339-319	2575	do	L	515 00
St. Henri...	139497	15 " " "	7 " " "	O. M. Legault	J. A. Letourneau	1703-152 & 153	3840	2694 à 2700 Notre Dame	B	5200 00
Duvernay...	139503	16 " " "	14 " " "	Ve J. A. Simard	J. Corbett	1-57	2500	148 à 152 Marie Anne	B	4800 00
St. Denis...	139507	16 " " "	30 oct. " "	Jos. Feron	Ve M. Marquis	325-212	1650	1175 St. Hubert	B	2700 00
do	139508	16 " " "	30 " " "	do	do	P. 325-177, P. 325-176	1566	1176 à 1178 St. Hubert	B	2500 00
do	139514	16 " " "	14 " " "	E. Lalonde	U. Chalifoux	1/2 8-524	2500	520 à 522a Huntly	B	3450 00

MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS. *Suite.* — TRANSFERS OF PROPERTIES. *Cont.*

MONTREAL-OUEST

MONTREAL-WEST.

Quartier Ward.	No. d'enregistrement Registration Number.	Date de l'enregist. Date of registration.	Date du Contrat Date of Deed.	Vendeur Vendor.	Acquéreur. Purchaser.	No. du Cadastre Cadastral Number.	Etendue.—Area.	Rue Street.	Genre.— <i>c.</i> —Descrip	Prix. Price.
Ste. Anne...	144764	13 nov. 1907	8 nov. 1907	J. A. Robertson.....	The James Robertson Co. Limited.....	1702.....	4548	156 à 160 Dalhousie.	B	1 00
St. Joseph...	144766	15 " "	14 " "	F. Ross.....	A. Poissant.....	P. 464.....	4834	139 à 143 Lusignan.	B	& consid. 7700 00

MONTREAL-EST

MONTREAL-EAST.

St. Laurent.	70325	11 nov. 1907	23 août 1907	W. L. Chipchase.....	J. H. Burland.....	751.....	7154	163 à 169 Craig..	B	1 00
St. Marie...	70336	11 " "	9 nov. "	De J. Lacroix.....	A. Masson et al. ....	1361-5 à 8.....	14400	Poupart.....	L	& consid. 3000 00
do	70337	11 " "	9 " "	A. Marsan et al. ....	T. Leclair.....	1/2 Nord 1361-7.....	1800	do .....	L	400 00
do	70338	11 " "	7 " "	do .....	H. Martineau.....	1361-8.....	3600	do .....	L	800 00
St. Jacques.	70356	12 " "	5 oct. "	De J. P. Cuddy.....	Can. Pac. Ry Coy.....	35.....	8414	628 à 632 Notre Dame..	B	15000 00
do	70365	13 " "	9 nov. "	L Roi Edouard VII... Delle C. A. Rafter et al	J. B. Hogue et al..... De V. Roy.....	1/2 indivis 723..... Droits dans 1/2 581.....	2995 5239	207 à 209 Montcalm..	B	Cession
St. Louis ...	70366	13 " "	5 " "	N. Huot.....	De J. B. J. Houlé.....	1203-34 & 35.....	3239	322 à 328 Cadieux..	B	50 00
LaFontaine.	70370	13 " "	8 " "	De J. E. Bisaillon....	De J. A. Lang.....	1225-48.....	1850	626 à 632 Berri....	B	4600 00
Papineau...	70371	14 " "	12 " "	Equity R. al Estate Coy Ltd.....	The Howard Smith Paper Coy Ltd.....	P. 784.....	3089	697 à 699 Gain..	B	3500 00
St. Laurent.	70378	14 " "	6 " "	J. Héroux.....	P. Finlayson.....	1203-252.....	2744	4 Côté.....	B	17000 00
LaFontaine.	70387	15 " "	15 " "	J. B. N. Lapointe....	J. Ouimet.....	1224-48.....	1886	St. Hubert....	L	200 00
Papineau...	70390	15 " "	24 oct. "	P. Finlayson.....	S. Berlind.....	65.....	2756	12 Ave. Dumont...	L	377 20
St. Laurent.	70391	15 " "	5 nov. "	A. Desmarteau.....	De M. Côté.....	499-6.....	1961	109 DeMontigny.	B	11000 00
Papineau...	70398	16 " "	15 " "	De G. Lamoureux et al	J. B. Villiot dit Latour	Droits dans 227 & 228	10295	64 à 66 et 69 Papineau..	B	2250 00
do	70400	16 " "	13 " "					966 à 970 Dorchester..	B	147 78

α { B—Bâtisse ; Building.  
L—Lot ; terrain vague.

P. TERRAULT,  
Régistrare de la Ville.—Registrar.  
Par A. SAUVÉ.

